



Bulletin municipal **2015**



Bulletin municipal 2015



S O M M A I R E

1 • Édito du Maire	P. 1
2 • Actions municipales	P. 4
3 • Actions sociales	P. 34
4 • Monde associatif	P. 38
5 • Incendies à Montlebon	P. 62
6 • Informations	P. 68

édito

de madame le Maire

Madame, Monsieur,
Chers amis,

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous en ce début d'année. C'est pour moi l'occasion de dresser un bilan des réalisations en cours et à venir, et de vous présenter les événements de l'année écoulée et les perspectives pour 2015.

Je tiens tout d'abord à remercier les nouveaux élus et l'ensemble du personnel municipal pour tout le travail accompli. Ils sont à mes côtés au quotidien et pour un maire, c'est indispensable.

J'adresse également mes vifs remerciements à l'équipe municipale précédente et à son maire Christophe André, à l'origine des programmes en cours. Ils ont effectué un travail difficile et de longue haleine.

La commune de Montlebon a cette année fait parler d'elle bien au-delà du Val de Morteau, que ce soit par le spectacle son et lumière, de toute beauté et émouvant, la descente d'alpage, le dimanche à la ferme à Gardot, les fêtes de Derrière-le-Mont et des Fontenottes si populaires, l'ouverture du Musée d'Antan, fruit du travail d'un passionné, M. Joseph Simonin. C'est pour nous tous une grande fierté d'être Belmontois et d'habiter un village si dynamique. La vie associative dans notre commune se révèle d'une grande richesse pour la diversité des activités proposées, sociales, culturelles ou sportives. Je vous remercie, vous, bénévoles, présidents, membres du bureau de ces associations, vous contribuez à faire



vivre notre commune. C'est pour cela que nous organiserons en septembre prochain le premier forum des associations.

Montlebon, ce n'est pas qu'une simple commune, c'est le lieu du bien-vivre ensemble.

Voici les grands chantiers et travaux effectués ou en cours de réalisation.

- La chaufferie décentralisée biomasse fonctionne depuis début octobre. Sa mise en service s'est globalement bien passée, un seul petit bémol, le chauffage de l'église et du judo qui nous a causé quelques soucis. Ceci est en passe d'être solutionné.
- La maison de l'enfance et l'extension de l'école sont en bonne voie. Les locaux abritant la crèche, le multi-accueil et le périscolaire seront opérationnels pour la rentrée scolaire de septembre. Dans ces locaux fonctionnels et de qualité, les familles trouveront une solution de garde adaptée à leurs enfants.
- Les travaux de rénovation de l'aile est du cloître ont démarré. Les associations disposeront donc de locaux mutualisés et mieux adaptés. Notre patrimoine sera valorisé pour le bien-être de tous.
- Le terrain synthétique a fait parler de lui depuis longtemps. Malgré de nombreux problèmes techniques et financiers, les travaux ont débuté et ce terrain sera mis à disposition du club, des écoles, du périscolaire et d'une équipe de foot de l'Adapei dès le 1^{er} semestre 2015. Je tiens à signaler que les communes de Montlebon et de Morteau ont mutualisé leurs énergies, je remercie Mme Annie Genevard pour l'appui précieux des services techniques de la ville de Morteau. C'est en unissant nos forces que ce projet va pouvoir aboutir.
- Les travaux d'adduction d'eau potable à Derrière-le-Mont permettent aux Coquillards d'avoir un réseau d'eau de qualité, en conformité pour la défense incendie sur ce secteur. Je remercie les services techniques pour le sérieux du suivi de ce dossier.
- L'élaboration du PLU suit son cours. Il nous permettra de modérer la croissance démographique et la consommation d'espace, de créer de nouveaux logements adaptés à l'évolution de la population, de préserver le patrimoine, le milieu naturel et les ressources en eau.

En 2015, les projets de travaux sont les suivants :

- La sécurisation de la rue de Neuchâtel avec un premier phasage concernant le bas du village, l'école et la rue de la Vigne (à proximité de la maison de l'enfance) ;
- Le désenclavement de la rue de la Combotte et de la rue des Seignes ;
- La suite de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique rue de Chinard pour permettre les travaux de sécurisation de voirie ;
- Le déménagement et affectation de nouveaux locaux à l'association du judo ;

- L'accessibilité et l'agrandissement de la salle de Derrière-le-Mont ;
- La réfection du mur du cimetière de Derrière-le-Mont ;
- La réfection de la toiture de la salle des fêtes des Fontenottes ;
- L'entretien de voirie.

Les entreprises de notre secteur, que ce soit celles du BTP ou tout autre corps de métier (artisans, commerçants...), ressentent les effets de la conjoncture difficile, souhaitons-leur de meilleures perspectives dans leurs carnets de commandes pour 2015.

L'entreprise Simonin SAS a été retenue pour la construction du pavillon France de l'Exposition Universelle Milan 2015. Nous les félicitons pour leur savoir-faire en matière de réalisations en ossature bois innovantes avec des formes libres et une géométrie complexe.

Je n'oublierai pas la filière agricole, si importante à Montlebon. Son comté valorise très bien la production laitière de nos montbéliardes. Souhaitons-lui une pérennité pour les années à venir. La vigilance devra être de mise avec la fin des quotas laitiers.

En 2015, nous devons nous imposer une gestion plus rigoureuse des dépenses communales. Avec les dotations de l'Etat en diminution, les années à venir seront difficiles financièrement pour notre collectivité. Dans ce domaine, nous devons être exemplaires en gardant malgré tout l'optimisme en dépit de ces perspectives moroses. La seule ambition pour l'équipe municipale est de servir l'intérêt général.

Au cours du 1^{er} trimestre, un site internet sera mis en ligne, vous y trouverez un grand nombre d'informations pratiques et nous espérons qu'il répondra à vos attentes et s'étoffera au fil du temps.

Au nom de l'ensemble des Elus et du personnel de Montlebon en ce début de mandat bien chargé, je vous présente mes vœux de santé, bonheur pour vous-même et vos familles. Avec une pensée particulière à ceux qui souffrent et que les aléas de la vie n'épargnent pas.

Bonne année à tous.

Catherine ROGNON
Maire de Montlebon



Commission voirie éclairage public

DÉSENCLAVEMENT RUE DES SEIGNES

LE CONTEXTE

Les enfants scolarisés au groupe scolaire Jules Vermot-Gaud, prennent un détour avec des risques liés au trafic des véhicules motorisés pour rejoindre l'école.

Ils utilisent la route départementale D48 où la circulation est très importante aux horaires des écoles avec le trafic pendulaire des travailleurs frontaliers.

Les riverains habitant la rue de la Combotte ne peuvent pas remonter cette rue à forte pente pendant la période hivernale. La viabilité hivernale se trouve compliquée de ce fait et régulièrement des accidents se produisent heureusement sans gravité jusqu'à présent.

Lors de manifestations sur le centre bourg, le village se trouve régulièrement coupé en deux lorsque la route D48 est utilisée. Pour information, les 1^{er} Mai, 8 Mai, 14 Juillet, 3^e dimanche de septembre et 11 Novembre, l'activité communale et des associations divisent le village en deux en occupant la D48.

LES OBJECTIFS :

CRÉER UNE LIAISON ENTRE LES RUES DE LA COMBOTTE ET DES SEIGNES

- Pour désenclaver le quartier supérieur rue de la Combotte du quartier du bas du village (Rue des Seignes).
- Pour permettre aux enfants scolarisés au groupe scolaire Jules Vermot-Gaud, comme aux nombreux habitants des quartiers amont et aval de cette future voie, d'éviter l'axe départemental.
- Pour sécuriser l'accès des riverains de la rue de la Combotte par la rue des Seignes pendant la période hivernale.
- Pour permettre d'accéder à tous les secteurs du village pendant les manifestations coupant en deux Montlebon avec l'occupation de la route départementale D48.



AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DE MONTLEBON ET DE SA SÉCURISATION



La commune de Montlebon est traversée par la départementale 48 sur 1800 mètres, supportant un trafic frontalier pendulaire de plus en plus important.

La route départementale impacte fortement les pratiques piétonnes des habitants, favorisant aux heures critiques un effet de coupure.

Une grande partie de la traversée a été aménagée dans les années 2000, et l'autre partie plus récemment en 2013.

L'extension de l'école, la création d'un périscolaire et d'un multi-accueil sont en cours de construction au cœur de notre village, cet espace succède spécialement à celui dominé par l'ancien couvent.

Un PLU est en cours d'élaboration. Il remplace le plan d'occupation des sols précédent, ce qui aura notamment pour effet de canaliser les espaces à urbaniser. La densification étant un axe national fort, les écarts n'auront a priori pas vocation à s'étendre.

Parallèlement, le centre bourg concentre les activités de nombreuses associations, et de quelques manifestations d'ampleur type descente d'alpage, sons et lumières sur le cloître notamment.

Dans le cadre de ces événements ponctuels et de rassemblements plus ordinaires liés aux terrains de sport et de fêtes locales, l'organisation des accès et des stationnements est essentielle. La problématique des routes gelées ou verglacées est également à anticiper, car une partie du réseau de circulation se fait dans la pente.

Dans l'attente d'une solution durable, des chicanes ont été installées provisoirement à l'entrée du village en provenance de la Suisse pour essayer de faire ralentir les voitures (chicanes que nous sommes obligés d'enlever pour l'hiver).

C'est pour cela que nous souhaitons mener une réflexion globale sur l'ensemble de la traversée de notre village en prenant en compte les accès aux lotissements, l'intersection avec la rue de Chinard, ainsi que les voiries qui desservent le groupe scolaire, le multi-accueil, les commerces et le plateau sportif.

LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS

- **Sécuriser** l'axe principal de circulation.
- **Faire ralentir les véhicules** sur toute la traversée de la RD 48.
- **Organiser les circulations** principales et secondaires, notamment l'accès par la rue de la Vigne, améliorer les liaisons douces.
- Prendre en compte l'intersection de la rue de Neuchâtel avec la rue de Chinard.
- **Sécuriser** les déplacements des piétons et les déplacements des écoliers.
- **Mettre en valeur le cadre de vie** et l'image de la commune.
- **Améliorer la gestion du stationnement** qu'il soit quotidien ou exceptionnel (foire mensuelle, descente d'alpage, sons et lumières).

COMPTAGES / RELEVÉS DES VITESSES DU 8 NOVEMBRE 2014 AU 15 NOVEMBRE 2014

LES OBJECTIFS :

Sécuriser l'axe principal de circulation de la RD 48 et faire ralentir les véhicules sur toute la traversée.

Devant la Mairie :

- *Sens montant (limité à 50 km/h)*

16 859 véhicules sont passés à cet endroit pendant cette période (soit une moyenne journalière de **2 408 véhicules/jour**).

Parmi ces 16 859 véhicules, 13 929 roulaient en dessous de 50 km/h, 2 916 roulaient entre 50 et 69 km/h, et 14 roulaient entre 70 et 89 km/h.

Le <<V85>>, vitesse pratiquée par 85% des usagers, laisse apparaître une vitesse moyenne de 50 km/h pour ce sens de circulation ou la vitesse réglementaire maximum est actuellement de 50 km/h.

- *Sens descendant (limité à 50 km/h)*

16 986 véhicules sont passés à cet endroit pendant cette période (soit une moyenne journalière de **2 427 véhicules/jour**).

Parmi ces 16 986 véhicules, 12 873 roulaient en dessous de 50 km/h, 4 054 roulaient entre 50 et 69 km/h, et 59 roulaient entre 70 et 84 km/h.

Le <<V85>>, vitesse pratiquée par 85% des usagers, laisse apparaître une vitesse moyenne de 52 km/h pour ce sens de circulation ou la vitesse réglementaire maximum est actuellement de 50 km/h.





Rue de Neuchâtel :

• *Sens descendant (limité à 50 km/h)*
Pas de comptage

• *Sens montant*

12 250 véhicules sont passés à cet endroit pendant cette période (soit une moyenne journalière de **1 750 véhicules/jour**).

Parmi ces 12 250 véhicules, 5 397 roulaient en dessous de 50 km/h, 6 675 roulaient entre 50 et 69 km/h, 175 roulaient entre 70 et 89 km/h, et 3 roulaient entre 90 et 96 km/h.

Le <<V85>>, vitesse pratiquée par 85% des usagers, laisse apparaître une vitesse moyenne de 58 km/h pour ce sens de circulation où la vitesse réglementaire maximum est actuellement de 50 km/h.

Les Sarrazins :

• *Sens montant (limité à 50 km/h)*

7 150 véhicules sont passés à cet endroit pendant cette période (soit une moyenne journalière de **1 021 véhicules/jour**).

Parmi ces 7 150 véhicules, 676 roulaient en dessous de 50 km/h, 4 116 roulaient entre 50 et 69 km/h, 2 153 roulaient entre 70 et 89 km/h, 199 roulaient entre 90 et 109 km/h, et 7 roulaient entre 110 km/h et 128 km/h.

Le <<V85>>, vitesse pratiquée par 85% des usagers, laisse apparaître une vitesse moyenne de 78 km/h pour ce sens de circulation où la vitesse réglementaire maximum est actuellement de 50 km/h.

• *Sens descendant (limité à 90 km/h)*

7 033 véhicules sont passés à cet endroit pendant cette période (soit une moyenne journalière de **1 005 véhicules/jour**).

Parmi ces 7 033 véhicules, 203 roulaient en dessous de 50 km/h, 3 503 roulaient entre 50 et 69 km/h, et 3 068 roulaient entre 70 et 89 km/h, 241 roulaient entre 90 et 109 km/h, et 18 roulaient entre 110 km/h et 129 km/h.

Le <<V85>>, vitesse pratiquée par 85% des usagers, laisse apparaître une vitesse moyenne de 81 km/h pour ce sens de circulation où la vitesse réglementaire maximum est actuellement de 90 km/h.

Ce bilan des vitesses réelles relevées dans ces différents secteurs de la RD48 laisse apparaître des V85 très satisfaisants dans les deux sens de circulation devant la mairie, satisfaisant dans le sens descendant de la rue de Neuchâtel, et trop élevé aux Sarrazins.

À noter que le hameau des Sarrazins, désormais agglomération de Montlebon, est limité dans le sens descendant et montant à 50 km/h depuis la mise en place des récents panneaux.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Après analyse et synthèse du dossier, quelques chiffres concernant les diagnostics suivants :

- **Sur 24 points d'alimentation (coffrets) :**

- 14 postes sont en bon état
- 5 postes sont dans un état moyen et doivent être mis aux normes
- 5 postes sont à remplacer très rapidement pour des raisons de sécurité

- **Sur l'état général des luminaires :**

- 23% des luminaires >> vétuste
- 21% des luminaires >> moyen
- 56% des luminaires >> en bon état

En ce qui concerne la source lumineuse :

- 38% du parc soit 237 luminaires avec lampes à vapeur de mercure et lampes sodium haute pression (+100 watts), ces lampes seront bannies en 2015/16.
- sodium basse pression (4% du parc) soit 10 luminaires seront toujours aux normes

Ce qui laisse entendre que ces trois prochaines années, nous devons impérativement remplacer tout notre parc, ce qui engendrera une économie d'électricité annuelle de 63 MW/h, correspondant à une réduction de près de 44% des consommations énergétiques actuelles du parc.

Un impact environnemental qui se traduit par une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à hauteur de 5.6 tonnes équivalent CO² par an.



Des décisions seront à prendre, c'est un engagement de 30 ans, nous n'avons pas droit à l'erreur, une des meilleures solutions de remplacement serait la nouvelle génération de source lumineuse, le semis conducteur, appelé L.E.D (lumière électroluminescente à diode).

Cette nouvelle technologie pourrait nous apporter de vraies économies.

*La consommation actuelle est en moyenne de 16 000 €/an pour l'ensemble du parc.
L'économie réalisée pourrait atteindre 7 000 €/an*



Commission bois et forêts

Forêt communale de Montlebon :

Surface totale	319.56 ha
Régénération	51.10 ha (39 ha régénéré avant 2032)
Possibilités	1081 m³
Amélioration	154.25 ha 1 757 m³
Irrégulier	113.12 ha

Révision d'aménagement : 2013 - 2032

La possibilité annuelle est de 2 838 m³ soit 8.91 m³/ha /an sur la surface en sylviculture (318.47 ha)

1.09 ha sont classés hors sylviculture (barres rocheuses)

Essences forestières :

Sapin 62% - Epicéa 29% - Feuillus 9%

Volume estimé 285m³/ha

Le samedi 8 Novembre à 9 heures, l'agent forestier **Daniel Bournez**, nous présente la forêt communale de Montlebon. Sont présents un grand nombre d'élus, certains accompagnés de leur conjoint et de leurs enfants.

Le beau temps nous accompagnant, nous montons **La Vie Aux Vaches** à mi-côte pour bifurquer sur la gauche. Daniel nous renseigne sur les différentes structures des peuplements forestiers, les essences forestières et leurs caractéristiques puis les interventions sylvicoles nécessaires au divers stades de la vie de la forêt.

Après avoir suivi l'arrête rocheuse nous arrivons sur le **plateau du Mont Gaudichot** qui a subi de forts dégâts à la tempête Lothar de 1999 ; relativement bien cicatrisé à ce jour. Tout au long du parcours jusqu'au chemin forestier principal, l'agent nous expose les méthodes de désignation des arbres à exploiter, ainsi que l'exploitation et les modes de vente possibles.

Encore des centaines de mètres sur un chemin nouvellement créé par les déblais des travaux de conduite d'eau de Derrière-le-Mont, nous arrivons dans la parcelle 46, où la particularité est la présence d'arbres désignés et élagués. En Septembre 1995, **240 épicéas ont été élagués** à l'aide d'un robot à une hauteur moyenne de 9 mètres sur une surface de 1.20 ha.

Un saut à travers la piste de la parcelle 21, nous découvrons un îlot de vieillissement en parcelle 20 ; groupe d'arbres conservés pour leur taille imposante et la biodiversité, un panneau signalétique sera bientôt posé.

3.5 Kms après notre départ, un verre de l'amitié clos cette matinée.



Commission bâtiment

La nouvelle commission est en place et se trouve d'emblée très sollicitée par les réalisations en cours qui sont l'aboutissement des projets initiés sous l'ancien mandat, mais elle se doit d'ores et déjà de réfléchir aux projets nécessaires à la pérennisation, l'amélioration et la sécurisation de nos bâtiments et patrimoine communs. Voici résumés les principaux projets passés, présents et à venir.

ÉGLISE DES FONTENOTTES

La **réfection de la toiture** a été effectuée par l'entreprise LJ Toiture qui a remplacé lattes et tuiles, puis repris entièrement la zinguerie. Le financement de ces travaux s'est appuyé sur une subvention du Conseil général pour 8 200 € et une participation des «Amis des Fontenottes» pour 13 000 €.

MURS D'ENCEINTE DU CIMETIÈRE DE DERRIÈRE-LE-MONT

La réfection des murs d'enceinte sera réalisée début 2015.

Les murs existants menaçant de tomber en ruine, seront entièrement repris. Pour conserver leur aspect originel et dans un souci de préservation du patrimoine, les ouvrages seront reconstruits en pierre sur les côtés est et ouest ; la face avant sera nettoyée et rejointoyée, les grilles seront repeintes.

FOYER DE DERRIÈRE-LE-MONT

Un appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre concernant l'**agrandissement des locaux et la mise aux normes d'accès aux personnes à mobilité réduite** sera lancé courant 2015, une commission spécifique vient d'être créée pour mener à bien ce dossier.



MAISON DE L'ENFANCE

Les entreprises sont à pied d'œuvre depuis plusieurs mois sur le site, la tranche extension école est achevée et le préau fonctionnel pour les mauvais jours. Les façades sont en cours de réalisation voire d'achèvement. Il restera ensuite à mettre en place la toiture végétalisée.

Les locaux devant abriter le multi-accueil et le périscolaire, se trouvent hors d'eau, hors d'air. Les entreprises du second œuvre travaillent actuellement aux réalisations intérieures, la livraison se fera pour la rentrée 2015.

Le sol du local de stockage réservé aux associations est enrobé. Nous devons maintenant, en accord avec chacun, définir les espaces dédiés et créer les cloisonnements.

CHAUFFERIE CENTRALISÉE BIOMASSE

La chaufferie bois plaquettes est en service depuis début novembre et dessert par réseaux de chaleur isolés et enterrés via des sous-stations, les divers bâtiments communaux : Maison de l'enfance, salle des fêtes Saint-Louis, groupe scolaire Jules Vermot-Gaud, Cloître et église, vestiaires de foot. La chaudière fioul de l'école a été conservée pour parer à d'éventuels problèmes sur la chaufferie centrale ou lors des périodes de maintenance. La chaudière fioul remplacée récemment à la salle des

fêtes a également été conservée pour le chauffage éventuel en mi-saison.

Un appel d'offres est en cours concernant les contrats d'approvisionnement et de maintenance des équipements. La société *Atout-bois* assure l'intérim d'approvisionnement bois-plaquettes jusqu'à la désignation du futur prestataire. Le cahier des charges est très précis et prend en considération entre autres, la taille des plaquettes, la capacité à livrer dans les délais, le degré d'humidité, la provenance et la qualité du bois.

En ce qui concerne le contrat de maintenance, le cahier des charges demande à ce que le prestataire outre ses capacités humaines et techniques, intervienne dans les plus brefs délais afin d'assurer la continuité de fonctionnement, il aura la charge de faire procéder au remplissage des silos en temps et en heure tout en vérifiant périodiquement la qualité du combustible.

La consommation prévisionnelle de cette chaufferie centralisée est estimée à 270 tonnes/an.





TRAVAUX DE RÉNOVATION DU CLOÎTRE

Les travaux ont débuté en septembre par les opérations de désamiantage et de décapage des peintures au plomb sur les boiseries dans la salle du Conseil.

L'entreprise Ruggeri procède actuellement à la démolition des cloisons, cheminées, planchers, l'étape suivante étant la création d'une cage d'ascenseur et la pose de nouvelles structures porteuses. Les travaux doivent durer globalement seize mois.

Pour rappel, ces travaux aboutiront à terme à la réalisation de **nouvelles salles associatives**, à la **rénovation de la salle du Conseil** également utilisée comme salle d'honneur pour les mariages et autres cérémonie. De plus, le promenoir sera réhabilité et desservira les pièces du rez-de-chaussée. **Une salle d'archive** verra le jour et des locaux de rangement prendront place dans les combles.



PETIT MOT DE LA FIN

Si l'on ajoute à cette liste la création du terrain de football synthétique, notre village ressemble actuellement à un gigantesque chantier fourmillant d'engins et d'entreprises de tous bords. Mais bien entendu les désagréments occasionnés se résorberont au fur et à mesure de l'avancement des travaux permettant à chacun, particuliers, associations, personnel périscolaire, parents, enfants, professeurs, élus, de profiter de ces nouvelles structures.

Commission eau et assainissement

STATION D'ULTRAFILTRATION DE DERRIÈRE-LE-MONT

• La commune a renouvelé pour 5 ans le contrat de maintenance. C'est la société *Gaz & Eaux* qui en avait déjà la gestion qui a répondu le mieux au cahier des charges imposées.

Pour rappel, la station alimente après filtrage sans produit chimique la totalité de la commune avec une eau d'excellente qualité. Une autre partie étant destinée à la ville de Morteau.

Les frais de maintenance sont répartis entre les 2 communes au prorata du volume consommé.

• Le Conseil municipal lors d'une visite sur le site a rencontré Pascal Prud'hon (Fontainier de la commune). Grâce à son expérience, il nous a prodigué des informations précises sur le fonctionnement et les installations y attelant (source, réservoirs, etc).

La commune et les employés communaux gèrent et entretiennent plus de 40 kilomètres de réseau.



TRAVAUX

• D'importants travaux ont été réalisés à Derrière-le-Mont. Ils ont permis de changer de vieilles conduites, et d'offrir ainsi à chaque habitation une pression correcte à son robinet.

Ces travaux ont été l'occasion de mettre aux normes les bornes à incendie pour la sécurité de tous.

Une difficulté des travaux a été de ne plus utiliser le tuyau qui passait sous le pont du ruisseau au niveau de Louadey qui gelait en période d'hiver, mais d'en enterrer un nouveau en respectant les normes écologiques et en préservant la faune et la flore.

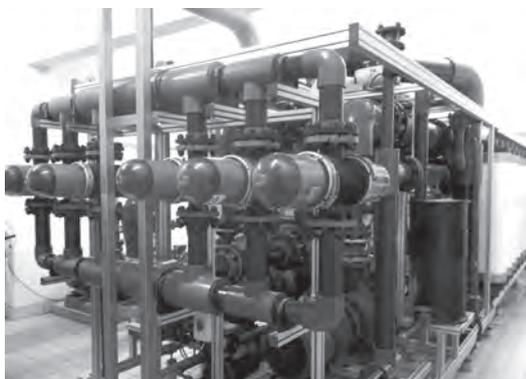
Un autre point très positif est que le rendement des canalisations est passé de 38 à 79%.

Coût des travaux total : 330 400 €

Subventions : 264 000 €

Fonds propres : 66 400 €

• Les prochains travaux en discussion sous réserve de subventions et de validation sont de changer les dernières canalisations vétustes sur différentes parties de la commune.



Commission urbanisme

ÉLABORATION DU PLU

Pour mémoire, l'élaboration du PLU, en remplacement du POS actuel, a été prescrite par délibération du 31 août 2011 en vue de répondre aux besoins de développement de la commune en adaptant son organisation urbaine. Aurélien Tissot, géomètre expert à Pontarlier a été désigné en 2012 pour réaliser ce travail de longue haleine, en terme de méthode, d'analyse et de cadrage réglementaire, en lien étroit avec la commission urbanisme.

Suite aux travaux de diagnostic conduits en 2013, le PADD (Projet d'Aménagement

de de Développement Durable) a été débattu en séance de Conseil municipal le 23 janvier 2014.

Le PADD est une pièce fondamentale du Plan local D'Urbanisme. Il donne la vision politique du PLU, en exprimant les grandes orientations d'aménagement de la commune pour les 15 années à venir en matière d'habitat, d'équipements publics, de développement économique, de gestion de l'espace, à partir desquelles seront établis les plans de zonage.

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS RETENUS DANS LE PADD SONT DE :

- **Modérer la croissance démographique**, qui depuis 1982 atteint en moyenne 1,3% soit 21 habitants supplémentaires par an du fait de la forte attractivité de la zone frontalière, et revenir à un taux de progression de la population de 0,7% par an, proche du solde naturel.
- **Créer de nouveaux logements adaptés à l'évolution de la population**, modérer la consommation d'espace et lutter contre l'étalement urbain, en densifiant les zones urbaines prioritairement à l'ouverture de nouvelles zones constructibles : construction dans les interstices ou «dents creuses», renouvellement urbain, suppression des règles d'urbanisme imposant des distances minimum, promotion du logement collectif ou mitoyen, etc.
- **Préserver le patrimoine typique** constitué par le Couvent des Minimes, les nombreuses fermes comtoises et le petit patrimoine bâti.
- **Préserver les ressources en eau et les milieux naturels.**

Le diagnostic écologique réalisé sur le territoire de la commune en 2013 a été présenté le 2 juin 2014 par le cabinet Etudes en Environnement (Pascale et Michel Guinchard) en présence des services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires), de la Chambre d'Agriculture et de l'Agence Foncière du Doubs qui représente également le Conseil général.

Le diagnostic a porté sur les habitats naturels, la faune et la flore. Les résultats sont restitués essentiellement sous forme de cartes où sont identifiées les zones de qualité écologique intéressantes qu'il conviendra de préserver, ainsi que les éléments constitutifs des continuités écologiques (haies, bosquets, vergers, murgers).

Au dernier trimestre 2014, un travail a été conduit sur le repérage des dents creuses et sur l'estimation du nombre de constructions susceptibles d'être réhabilitées dans les 15 prochaines années en vue d'y installer des logements.

Fin novembre, le bureau d'étude environnemental a effectué des sondages pédologiques pour permettre d'éliminer des zones constructibles toutes les parcelles qui présenteraient un caractère de zone humide, au sens de la définition réglementaire.

Fin décembre 2014, l'ensemble de l'analyse a été présenté aux organismes publics qui suivent la procédure, de façon à vérifier les étapes clés de la démarche et de confronter les principes qui s'imposent à la commune pour la détermination du plan de zonage futur.

MISE EN PLACE D'UN SCOT SUR LE TERRITOIRE DU PAYS HORLOGER

Par délibération du 9 octobre, la Communauté de Communes du Val de Morteau a confié au Syndicat Mixte du Pays Horloger le portage du Schéma de Cohérence Territoriale ou «SCOT», dont l'enjeu sera d'**assurer la cohérence en matière de planification de l'urbanisme à l'échelle inter-communale.**

Plusieurs Conseillers communautaires ont été désignés pour participer au travail d'élaboration du SCOT à partir de début 2015.



RAPPEL SUR LES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Si vous envisagez un projet de construction, qu'il soit important ou non, le premier réflexe consiste à se renseigner auprès de la commune concernée pour **connaître le zonage et le règlement d'urbanisme qui s'applique à votre propriété**. Chaque zone est en effet régie par des règles spécifiques (occupations et utilisations du sol admises et interdites, accès et voirie, implantation des constructions par rapport aux voies et aux limites séparatives, etc).

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture de ces documents, vous pouvez alors prendre contact avec le service urbanisme de la Communauté de Communes du Val de Morteau qui instruit les autorisations d'urbanisme, pour obtenir des explications et des conseils.

- Seules les constructions de moins de 5 m² ne sont soumises à aucune démarche; elles n'échappent pas cependant aux règles d'implantation propres à chaque zone.
- Dans le périmètre de 500 m autour de l'église de Sur-la-Seigne, inscrite aux Monuments Historiques, toute construction de plus de 5 m² est soumise aux prescriptions de l'Architecte des Batiments de France concernant l'aspect et les matériaux utilisés.
- Suite à la délibération en date du 16 octobre 2014, les abris de jardin sont désormais exonérés de taxe d'habitation.

Commission scolaire

EFFECTIFS RENTÉE SCOLAIRE 2014 - 2015

MATERNELLE

PS.....	21
MS.....	28
GS.....	32

PRIMAIRE

CP.....	12
CE1.....	31
CE2.....	26
CM1.....	21
CM2.....	28

Le préau de l'extension de l'école vient d'être mis en service. L'entrée au groupe scolaire, plus sécurisée, se fait du côté nouveau bâtiment «extension de l'école».

Les **nouveaux rythmes scolaires** sont en place depuis la rentrée de septembre de 15 h 30 à 16 h 30. Comme nous l'avons indiqué aux familles, l'année scolaire en cours est une année de transition compte tenu des nombreux travaux.

Les enfants de maternelle et de CP sont accueillis dans les locaux périscolaires et encadrés par le personnel de ce service, pour un temps de goûter et d'activités diverses.

Les classes de CE1 au CM2 sont prises en charge par les instituteurs volontaires et rémunérés par la commune. Un accompagnement aux devoirs est proposé ainsi que des ateliers lecture, informatique, mimes...

Début d'année, la Municipalité, en concertation avec les enseignants volontaires, va suggérer la participation d'intervenants extérieurs tels que musiciens, conteurs, initiations sportives...

À la prochaine rentrée, nous pourrons offrir **d'autres activités variées** avec la mise en service des nouveaux locaux périscolaires et le nouveau terrain synthétique.

Pour information, la Municipalité, en relation avec les autres communes du Val envisage courant 2015 la fourniture de **tableaux numériques** pour l'école primaire afin d'obtenir à un meilleur prix une technologie et un matériel performant. Nous avons également rénové la bibliothèque et la salle attenante pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Municipalité offre aux élèves, comme les années précédentes, des livres adaptés aux différents âges des enfants. En voici quelques exemples.

Nous remercions les élèves pour leur participation très appréciée aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.



PÉRISCOLAIRE : RAPPEL DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE PÉRISCOLAIRE ORDINAIRE

ACCUEIL

Les enfants scolarisés sont accueillis au groupe scolaire Vermot-Gaud de Montlebon en période scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- de 7h00 à 8h30
- de 11h45 à 13h30 avec repas (ni départ, ni arrivée d'enfants pendant ce temps)
- de 16h30 à 18h00

L'accueil périscolaire a également lieu le mercredi matin de 7h00 à 8h30

TARIFS

Quotient	0 à 550	551 à 750	751 à 850	851 à 1000	1000 et +
Accueil du matin	1,53	1,72	1,91	2,18	2,39
Accueil du midi	1,43	1,60	1,80	2,00	2,25
Accueil du soir	1,86	2,08	2,33	2,65	2,91

Le repas : 4,10 €

Possibilité de payer tout ou partie des frais de garde avec des tickets CESU

CRITÈRES PRIORITAIRES D'INSCRIPTION

- Les enfants domiciliés sur la commune et ses lieux-dits à la rentrée scolaire
- La fréquentation régulière du périscolaire
- L'enfant issu d'une fratrie fréquentant déjà la structure
- Tout non paiement des frais périscolaires entraînera une suspension, voire une exclusion du service

GESTION DES ABSENCES POUR LA CANTINE

- Pour les inscriptions «selon planning», il est **impératif de communiquer par écrit les plannings de présence** des enfants le 20 de chaque mois pour le mois suivant
- Les absences maladie (sur certificat médical uniquement) pourront être déduites de la facture si le service périscolaire en est informé avant 8h15 le jour même. Toute autre absence (sur justificatif écrit) pourra être **déduite de la facture si le service périscolaire en est informé 48 heures à l'avance** (sauf cas exceptionnel examiné par le secrétariat de mairie et visa du Maire).

Les repas sont assurés par le Château d'Uzel, plate-forme de Morteau, en liaison froide et élaborés conformément au PNNS (Plan National Nutrition Santé) sous le contrôle de diététiciens.

Des repas de substitution sont également possibles pour les enfants ayant des allergies ou intolérances alimentaires. Voici quelques menus proposés aux enfants du périscolaire :

<p>LUNDI Salade mixte Saucisse de Morteau IGP Pommes vapeur d'Uzel Cancoillotte à l'ail Œuf à la neige</p> <p>MARDI Panaché de choux d'Uzel Boulettes de bœuf à la tomate Lentilles Yaourt de Mamirolle bio sucré Compote de pommes</p> <p>JEUDI Saumon fumé au sel sec et citron Sauté de poulet à la crème Ecrasé de pommes de terre d'Uzel à la ciboulette Val de Lou de Cléron Bûche d'anniversaire au chocolat mascarpone et Père Noël</p> <p>VENDREDI Risoni au thon Œufs sauce Mornay Epinards Camembert Pomme issue de la production alsacienne</p>

L'ABPE a cessé son activité de tri des papiers depuis le 1^{er} décembre 2014. *Si vous êtes intéressé pour reprendre cette action autour d'un projet éducatif pour les enfants des écoles, merci de vous faire connaître en mairie au plus tard le 20 janvier 2015.*

Commission finances

MAISON DE L'ENFANCE ET CHAUFFERIE CENTRALISÉE

Il est encore trop tôt pour communiquer l'état définitif chiffré de ces investissements car les réalisations ne sont pas encore terminées. En 2015 nous vous communiquerons un état exact.

Rappel:

Coût des travaux selon les offres :
2 970 882 € HT

Les subventions à ce jour sont notifiées donc acquises, elles représentent 38% du coût des travaux.

TRAVAUX DU CLOÎTRE

Coût suivant les offres :

1 223 472 € HT

Subventions octroyées à ce jour :

233 000 €

Une demande de subvention complémentaire est en cours.

Ces différents investissements sont financés par la vente des parcelles du Champ Prouvet, et par un emprunt de 500 000 € réalisé en 2013.

En 2015, l'état annonce une baisse des dotations, il faudra se montrer très vigilant pour les futurs investissements et surtout au niveau des dépenses de fonctionnement. Nous avons sensibilisé les élus, le personnel à cet état de fait.

À compter du 01/01/2015, il sera possible de payer les factures d'eau, cantine scolaire et périscolaire via TIPI (titres payable par internet), cette nouvelle procédure facilite les paiements (accessibilité 24h/24, facilité d'utilisation, sécurisation des transactions).

L'identifiant de la commune se trouvera sur les factures.

www.tipi.budget.gouv.fr

Commission tourisme

Sur avis de la commission tourisme de la Communauté de Communes du Val de Morteau nous vous indiquons les tarifs applicables aux remontées mécaniques et au ski de fond pour la saison 2014/2015.

TÉLÉSKIS

	JEUNES JUSQU'À 18 ANS		ADULTES DÈS 18 ANS	
	COULEUR	PRIX	COULEUR	PRIX
Matin	Vert barré.....	7,50 €	Vert.....	12,50 €
Après-midi	Rouge barré.....	7,50 €	Rouge.....	12,50 €
Journée	Chamois barré.....	11,00 €	Chamois.....	16,00 €
7 jours (consécutifs ou non)	Bleu barré	50,00 €	Bleu.....	70,00 €
Saison	Violet barré	70,00 €	Violet	130,00 €
Ticket unitaire	Blanc.....	2,00 €	Blanc.....	2,00 €
Journée débutant et classes de neige	Brun barré.....	4,50 €	Brun barré	4,50 €
Journée cartes jeunes / FFS / CE		Bleu.....	12,50 €
Saison ski club VdM	Vert barré.....	55,00 €	



REDEVANCE SKI DE FOND (Adultes : à partir de 17 ans)

TYPE	VALEUR EN EUROS
Saison France entière	170
Saison France entière – jeunes (6 à 16 ans révolus)	38
Saison Massif Jura à partir du 20/12/2014 – adultes	106
Saison Massif Jura promo 2 du 16/11 au 19/12 – adultes	96
Saison Massif Jura promo 1 du 15/09 au 15/11 – adultes	86
Saison Massif duo du 18/11 au 20/12 pour deux forfaits adultes achetés simultanément	91
Saison Val de Morteau promo du 01/10 au 16/12 – adultes	57
Saison Val de Morteau à partir du 17/12 – adultes	62
7 jours Massif Jura – adultes	43
7 jours Massif Jura – jeunes (6 à 16 ans)	29
2 jours Val de Morteau + 25 ans	13
2 jours Val de Morteau 6-25 ans	9
Séance Val de Morteau + 25 ans	7
Séance tarif réduit : jeunes 6-25ans, mercredi hors vacances scolaires, famille, tribu (4 forfaits achetés simultanément)	5

Pour le ski de fond :

- conservation du principe de la réciprocité des cartes nationale, massif, et hebdomadaire
- gratuité pour les scolaires dans le cadre de leur enseignement.
- gratuité pour les familles sur les forfaits saison Massif du Jura et les forfaits hebdomadaires : - Avec un adulte, gratuité à partir du 3^e enfant.
- Avec deux adultes, gratuité à partir du 2^e enfant.
- maintien de la réciprocité avec la Suisse.

Pour le ski alpin :

- conservation du principe de la validité des forfaits alpins 7 jours consécutifs
- conservation des forfaits journées, adultes et enfants sur les pistes de ski de fond du territoire de la Communauté de Communes.
- gratuité pour les personnes de plus de 75 ans sur présentation de justificatifs.
- accès gratuit pour tous au stade ludique du ski de fond au Gardot.

INAUGURATION DU SENTIER DES BORNES DU CERNEUX PÉQUIGNOT

L'aménagement du Sentier des Bornes a donné lieu à une fastueuse inauguration dans le cadre du bicentenaire de l'entrée du canton de Neuchâtel dans la Confédération (1814-2014), en septembre dernier, au Cerneux-Péquignot. Sous la houlette de **Jean-Maurice Gasser**, président de l'Office du Tourisme de la vallée de la Brévine, de belles festivités ont attiré un nombreux public dans un esprit d'échanges transfrontaliers chaleureux.

Les randonneurs ont été invités à se lancer sur ce sentier, naguère baptisé des douaniers, sous des brumes automnales qui ne tardèrent pas à se dissiper, selon deux boucles tracées au départ du Cerneux-Péquignot. Ces randonnées ont permis aux participants d'admirer la beauté d'un paysage jurassien heureusement préservé.

Le sentier, d'une distance de 10 km est accessible aux familles et dure environ 2h45.



MANIFESTATIONS

14 et 15 février 2015

XSPEED SKI TOUR

DU MEIX MUSY

Descendre tout schuss le mur du Meix Musy avec votre engin de glisse préféré.

6 et 7 mars 2015

GTJ 200

La course de ski de fond la plus longue du monde.
Arrivée au Chauffaud.

Vacances scolaires Noël et février

INITIATION AU BIATHLON

Renseignements

Office du Tourisme Morteau

VISITES MUSÉES

À découvrir :

LE MUSÉE DE LA VIE D'ANTAN

La Voie Bournez • 25500 Montlebon
Scènes de la vie d'autrefois : école, ménage, agriculture, exploitation forestière, artisanat...

www.musee-vie-dantan.fr

Tél. 03 81 67 30 72

LA FRUITIÈRE DE MONTLEBON

Visite le matin sur rendez-vous

Tél. 03 81 67 36 61

MONTLEBON



Le sentier
du bout
du monde

sentier des sculptures



Du fond de l'impressionnante reculée de Derrière le Mont jusqu'à la croix dominant le site.



durée de la boucle : 1 H 30



difficulté : sportif

★ points forts de l'itinéraire :

- Sculptures sur arbres
- grotte : La grand'cave
- belvédère de la reculée.
- chapelle des Cernoniers
- 2 croix



Ⓟ du parking au dessus de l'église, suivre la boucle 29 (balisage bleu et jaune) jusqu'à la chapelle des Cernoniers.

Retour par la route.



★ artisanat



★ comté



★ musée



voir aussi : Géocaching.com : la grand'cave #1 à #10



Commission cimetièrè

Le cimetière, lieu de mémoire est riche d'un patrimoine méconnu et peu valorisé. Témoin de nos croyances et de notre société, c'est un bien commun relevant à la fois du droit privé et du droit public, ce qui pose problèmes quant à l'entretien et la sauvegarde des monuments.

Face à ce constat, la Mairie a mis en place une «commission cimetière». Cette commission a pour ambition de trouver des éléments de réponses concernant la **réglementation, la valorisation et l'aménagement des cimetières.**

Dans un premier temps, des affichettes ont été placées pour sensibiliser les familles sur l'état des monuments. Si ces dernières veulent rénover, entretenir ou mettre à jour la concession (si nécessaire), il suffit de se faire connaître en Mairie, et la procédure d'abandon ne sera pas activée.

Le patrimoine culturel des cimetières sera respecté et conservé.

Un règlement intérieur des cimetières sera affiché. À partir de là, les monuments en état d'abandon pourront faire l'objet de reprise, si ils remplissent 3 critères :

- Avoir plus de trente ans d'existence
- La dernière inhumation a dû être effectuée il y a plus de 10 ans
- Être à l'état d'abandon



Lotissement Champ Prouvet

Comme vous avez pu le voir, des maisons sortent de terre.

À ce jour, sur 35 parcelles 21 sont vendues.

Il y a eu des annulations de réservation du fait de la conjoncture économique (problèmes de financement bancaire). Ce lotissement situé au centre bourg est proche des écoles et des commerces (liaison piétonne) et permet de s'y rendre facilement.

La commune a vendu une parcelle à la société NEOLIA pour l'euro symbolique. Cette dernière va réaliser **un petit immeuble collectif à caractère social avec des loyers modérés.**

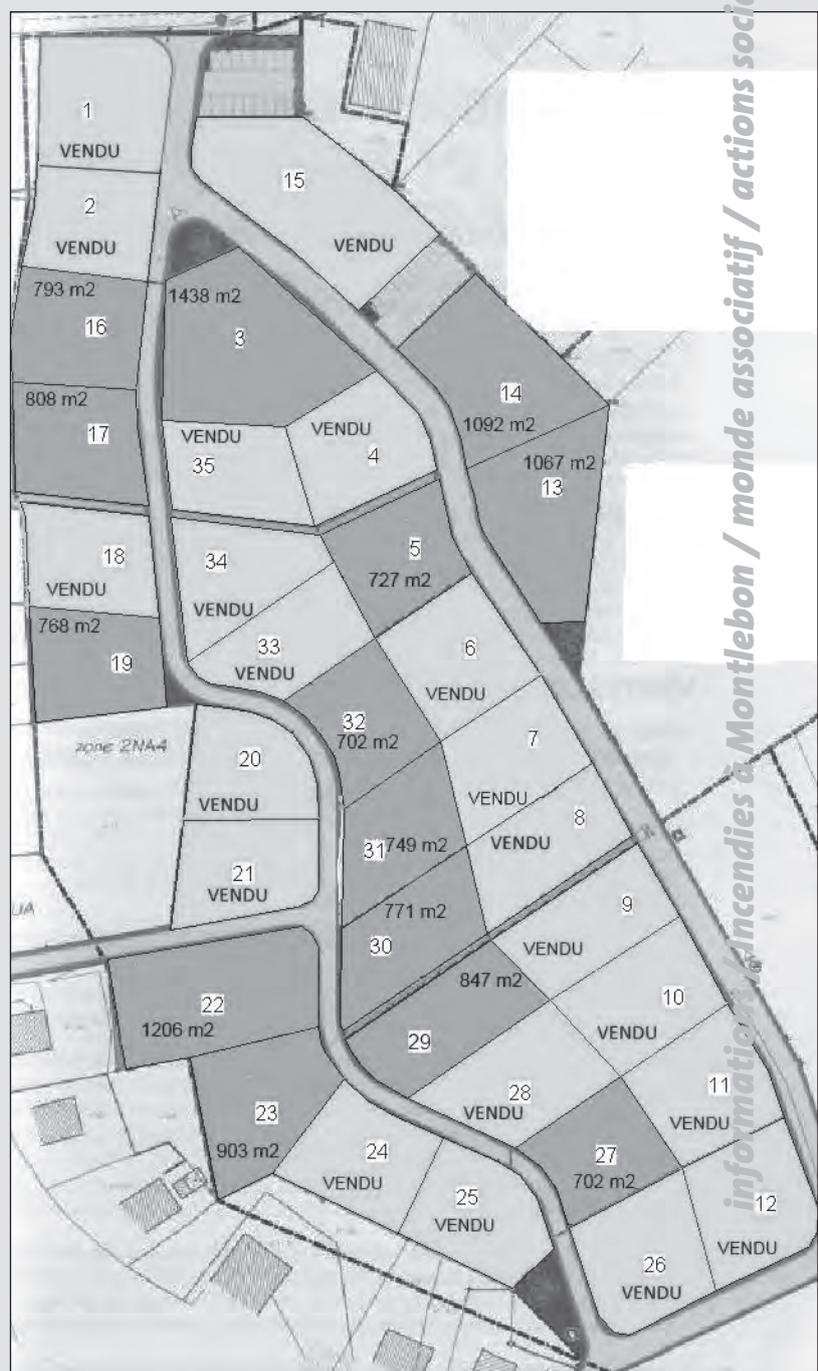
Cette réalisation va permettre à des jeunes de Montlebon ou d'ailleurs qui démarrent dans la vie professionnelle, ou à des personnes à petits revenus de pouvoir louer un appartement à Montlebon.

Nous avons mis en place de nouveaux moyens de prospection :

- annonce dans le PPA (une nouvelle annonce doit paraître en début d'année)
- annonce sur leboncoin.fr
- proposition des parcelles à des constructeurs et promoteurs.

Ces nouveaux moyens de publicité portent déjà leurs fruits, nous vous tiendrons au courant dans la prochaine *Actu Belmontoise*.

Si vous (ou une de vos connaissances), souhaitez acquérir un terrain n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

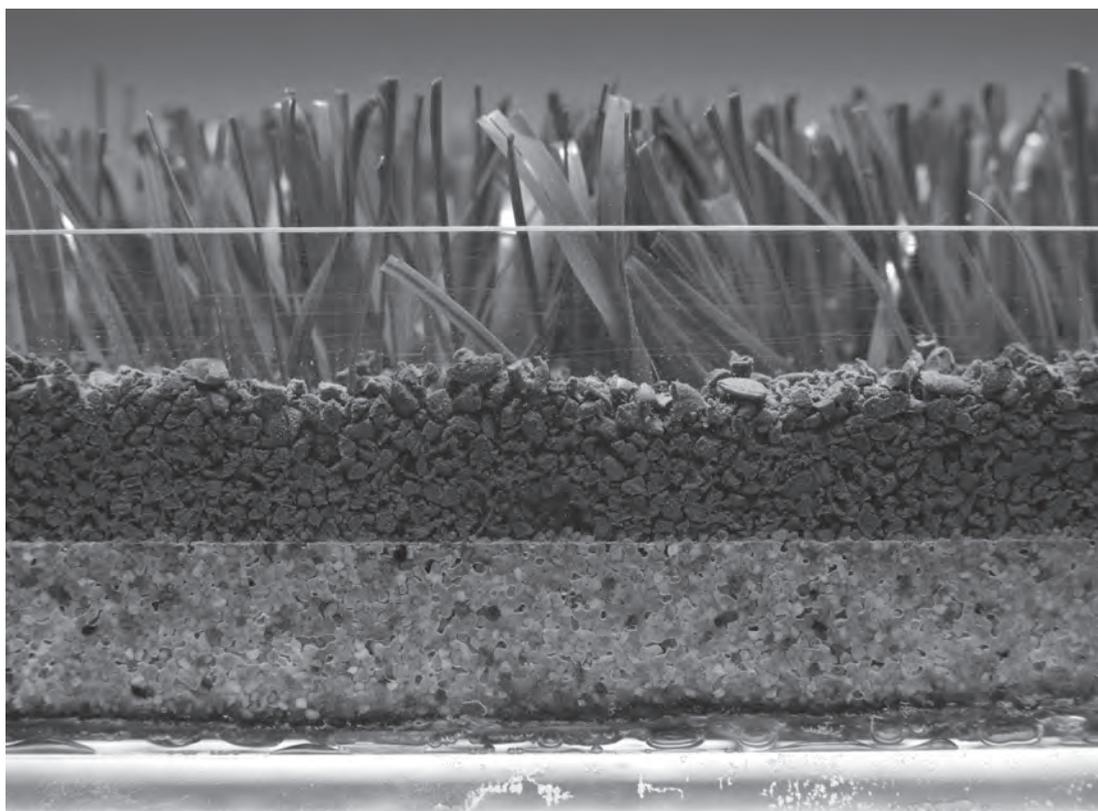


Terrain synthétique

Après plusieurs mois d'attente, voire plusieurs années, le projet est bien devenu réalité. En effet malgré les différentes contraintes techniques dues aux bâtiments et réseaux avoisinants, le futur terrain synthétique a pu être implanté et les travaux débiter à la mi-octobre.

La date de début des travaux nous oblige donc à observer une pause hivernale avant d'attaquer la mise en place de la pelouse synthétique qui demande des conditions bien particulières.

Peut-être est-il intéressant de connaître l'histoire du gazon synthétique ainsi que la composition de celui qui sera prochainement installée sur notre commune.



La pelouse synthétique est fabriquée à partir de fibres synthétiques pour produire une surface semblable au gazon naturel. La première production répertoriée de pelouse synthétique, par une équipe de chercheurs du North Carolina State University College of Textiles, date du début des années 60.

Le premier club de football européen à adopter la pelouse synthétique fut les Queens Park Rangers (ligue anglaise) en 1981.

Au cours des dernières années, la pelouse synthétique a été considérablement améliorée pour fournir une surface de jeu de la plus haute qualité. Le gazon de troisième génération possède un remplissage au sable ou au caoutchouc pour maintenir les fibres droites et offrir un déplacement du ballon plus réaliste. Le remplissage permet aussi d'absorber les chocs en cas de chute et, dans certains cas, le gazon de troisième génération est même plus souple que le gazon naturel. Le problème des «brûlures» a également été résolu avec le gazon de troisième génération car l'assemblage de longs brins d'herbe protégés par de la silicone offre une surface non-abrasive.

Devenu aujourd'hui hautement performant et offrant une surface proche du naturel qui réduit les risques de blessures, il est facile de comprendre pourquoi le monde du sport porte toute son attention sur la pelouse synthétique. Beaucoup d'équipes de haut-niveau utilisent maintenant la pelouse synthétique comme premier choix de surface de jeu.

L'intérêt de ce choix réside dans la densité d'occupation qu'une telle surface est capable d'apporter. Celui-ci peut être utilisé jusqu'à 50 heures par semaine, contre 18 heures pour un terrain en herbe dans des conditions intensives qui nuisent à sa durée de vie. Il est aussi important de

noter que son coup d'entretien est dix fois moins cher qu'un terrain classique. **Plus besoin d'engrais, d'arrosage, de tontes, du traçage et des opérations mécaniques nécessaires à une pelouse.** Sur une période de dix ans, les différences de coût de fonctionnement gommant l'écart du coût de création.

Nous nous réjouissons donc de pouvoir mettre à disposition ce nouvel équipement au 1^{er} semestre 2015 aux jeunes joueurs et moins jeunes du FCMM, aux vétérans, à l'Ecole de foot de Jeanne D'Arc de Morteau, à l'ADAPEI, au périscolaire ainsi qu'à l'école pour les activités sportives, mais également à tous ceux qui souhaiteraient l'utiliser avec leur association pour des activités adaptées à ce type de terrain.

Le travail de début d'année sera, pour la commission «terrain synthétique», de mettre en place le planning d'occupation afin que chacun puisse profiter pleinement de ce nouvel équipement.



Site internet

Notre commune travaille à la réalisation d'un site internet permettant l'accès à de nombreuses informations pratiques pour Les Belmontoises/Belmontois ainsi que les personnes externes.

Sa future adresse sera www.montlebon.fr

Ce site est en cours de construction, en collaboration avec une entreprise spécialisée dans ce domaine.

Nous le souhaitons **convivial et pratique**. De ce fait, nous récoltons actuellement beaucoup d'informations afin de le rendre le plus complet possible pour ses utilisateurs.

Nous y trouverons différentes rubriques :

- **Infos pratiques**
(contacts, horaires ouvertures, horaires tontes, dates monstres, etc.)
- **Présentation de la commune**
(historique et actuelle)
- **Actualités communales**
(avancement travaux, événements, etc.)
- **Réservation salle des fêtes**
- **Préinscription périscolaire**
- **Démarches administratives**
- **Foire aux questions**
- **Agenda des manifestations**
- **Téléchargement**
(documents, comptes rendus du conseil, etc.)
- **Tourisme**
- **Associations et sport**
- **Entreprises**
- **Météo**
- **Galerie photos**

Nous nous réjouissons de sa finalisation et de sa mise en service en espérant répondre à vos attentes. Ce site sera évolutif et s'étoffera au fil du temps. Nous vous informerons très prochainement de sa mise en service !



LA DESCENTE D'ALPAGE DE MONTLEBON

> Découvrir l'agenda culturel



Bienvenue !

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Sed dignissim facilisis finibus. Vestibulum a risus sed urna ultricies efficitur. Fusce mi leo, posuere sit amet congue ut, dictum et felis. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Sed dignissim facilisis finibus. Vestibulum a risus sed urna ultricies efficitur. Fusce mi leo, posuere sit amet congue ut, dictum et felis.

> Histoire de la commune

DATES À RETENIR

29 décembre 2014	Manifestation 1 - Lieu
08 janvier 2015	Manifestation 2 - Lieu
16 février 2015	Manifestation 3 - Lieu
28 mars 2015	Manifestation 4 - Lieu
01 avril 2015	Manifestation 4 - Lieu

> Consulter l'agenda

L'ACTUALITÉ DE MONTLEBON

12 Décembre 2014

Titre actualité 1

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Sed dignissim facilisis finibus. Vestibulum a risus sed urna ultricies efficitur. Fusce mi leo, posuere sit amet congue ut, dictum et felis.

> Lire la suite

08 Décembre 2014

Titre actualité 2

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Sed dignissim facilisis finibus. Vestibulum a risus sed urna ultricies...

> Lire la suite

26 Novembre 2014

Titre actualité 3

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Sed dignissim facilisis finibus. Vestibulum a risus sed urna ultricies efficitur. Fusce mi leo, posuere sit amet congue ut, dictum et felis.

> Lire la suite

ET AUSSI...

- Titre actualité 4
- Titre actualité 5
- Titre actualité 6
- Titre actualité 7

> Toute l'actualité

RESERVATION DE SALLES



PRATIQUE

- > Carnet d'adresses entreprises
- > Carnet d'adresses associations
- > Pré-inscriptions périscolaire
- > Agenda culturel
- > Documents à télécharger
- > Foire aux questions

HORAIRES

MAIRIE	Du Mardi au Vendredi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h45 Le Samedi : de 09h00 à 12h00
TONTE	Du Mardi au Vendredi : entre 12h00 et 13h00 Les Samedi et dimanche : de 10h00 à 16h00
MONSTRES	Tous les vendredis : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h45

CONTACTS

Mairie de Montlebon
1, place Minimes
25500 Montlebon
Téléphone : 03 81 67 01 85
Fax : 03 81 67 54 55
[Cliquez ici pour nous contacter](#)

Commission CCAS

REPAS DES ANCIENS

Le repas des anciens aura lieu le **DIMANCHE 18 JANVIER 2015** à la salle Saint Louis. Le service traiteur sera assuré par «Au Doubs Gourmet». Si vous rencontrez une difficulté pour vous rendre au repas, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie qui chargera les Conseillers municipaux de vous véhiculer.

Nous vous attendons nombreux pour partager ensemble un agréable moment de convivialité dans la joie et la bonne humeur.

CARTE AVANTAGE JEUNE

Pour ceux qui viennent de faire l'acquisition de la nouvelle Carte Avantages Jeunes, nous sommes certains qu'elle leur apportera pleinement satisfaction tout au long de l'année, tant les avantages qu'elle offre sont nombreux une fois encore.

Cette année, la carte est vendue par le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Montlebon, et reste à un tarif très avantageux. En effet, 2€ sont pris en charge par le CCAS de la commune et 1€ par le Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté. La carte vous a donc été vendue au tarif de 4€.

Fort de son succès sur le plan régional comme sur le plan local, le CCAS et la municipalité renouvellent par cette action,

leur volonté d'impulser les pratiques culturelles et sportives des jeunes Belmontois en favorisant l'accès et en cherchant à les rendre habituelles.

En vente jusqu'en Juin 2015 et valable jusqu'au 31 août 2015 n'hésitez pas à en parler autour de vous et surtout auprès de vos amis Belmontois qui ne l'auraient pas encore.

La Carte Avantages Jeunes est en vente en mairie de Montlebon.



ADAPEI Morteau

UNE ANNÉE COMME À L'ACCOUTUMÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS ET MANIFESTATIONS

• **L'opération « brioches »** fut cette fois encore non seulement l'occasion de réunir des fonds pour améliorer le quotidien des enfants et des adultes accueillis dans les établissements et services, mais elle permet aussi de faire connaître le handicap mental auprès de la population des 36 communes de notre secteur.

Un grand merci à vous tous, nombreux bénévoles de Montlebon car sans vous, rien ne serait possible.

Un grand merci aussi à vous tous qui avez accueilli la brioche avec générosité.

Les fonds récoltés serviront à l'aménagement des espaces extérieurs des établissements.

• **Le repas associatif** le 5 avril à Villers-le-Lac, réunissait dans une ambiance festive 300 personnes, familles et amis, professionnels, soirée conviviale très attendue par les enfants et les adultes en situation de handicap.

• **La fête de Noël**, l'année dernière a été l'occasion de recevoir «Les Marchands du Bonheur» d'Ornans, concert qui a réjoui toutes les générations.

• **Le vide grenier** lui aussi a connu son succès habituel, organisé au profit des travailleurs de l'Esat et des résidents des foyers (sorties culturelles et sportives).

Merci à vous tous qui par vos dons, avez permis d'approvisionner les nombreux stands et merci à l'Association EMMAÛS qui vient chaque année chercher les invendus.



• **Le pique nique « sportif » de rentrée** au boulodrome de Villers le Lac a réuni une cinquantaine de personnes, résidents des 2 foyers, familles et professionnels. Le concours de pétanque, très animé, a eu un vif succès et de nombreux lots ont récompensé les participants. Cette initiative «sportive» sera reconduite l'année prochaine.



Au niveau des établissements, notre principale préoccupation de ces dernières années a été **l'implantation de l'Unité de Production Culinaire (UPC)** qui prépare et livre des repas sur le Haut Doubs et la cafétéria qui se trouve être un lieu convivial de rencontres entre personnes en situation de handicap, familles, personnes retraitées, employés et ouvriers travaillant sur le secteur de Morteau.

La création de cette entreprise au sein de l'Esat (établissement et service d'aide par le travail) a été pour l'Adapei, **un véritable défi**, relevé par l'excellent travail des professionnels de l'agroalimentaire et par l'implication des personnes en situation de handicap.

Il peut être bon de rappeler que le fonctionnement de l'Esat dont fait partie l'UPC et la cafétéria s'apparente à celui d'une entreprise ordinaire, l'aide de l'état n'intervenant que pour l'accompagnement des personnes handicapées tant dans leur travail que dans les activités de soutien (formation, maintien des acquis...).

Au regard de toutes ces activités, de ces rencontres, de ces projets, nous ne pouvons que nous réjouir de l'engagement des uns et des autres (familles, amis, bénévoles, conseillers de section, professionnels), au service des personnes en situation de handicap, engagement qui fait de l'Adapei section locale de Morteau une grande famille.



Les Saveurs du Val
CAFÉTÉRIA



OPÉRATION BRIOCHES

Bravo et merci à tous ceux qui ont participé à cette opération !

2000.....2 400 €	2008.....3 706 €
2001.....2 400 €	2009.....3 702 €
2002.....2 500 €	2010.....3 946 €
2003.....2 700 €	2011.....4 272 €
2004.....3 150 €	2012.....4 480 €
2005.....3 300 €	2013.....4 153 €
2006.....3 504 €	2014.....4 681 €
2007.....3 790 €	



Club Troisième Âge et loisirs

Une année marquée par les décès successifs des époux Courgey, tout d'abord **«Gugu»** le 3 mars puis **Colette** le 24 mai. Membre assidu, fervent joueur de belote, Gugu avait un sens aigu de l'accueil et de la répartie. Homme de cœur et d'une approche facile, il savait aller à la rencontre des artisans et des commerçants pour étoffer notre match au loto. Quant à Colette, femme courageuse et toujours de bonne humeur, elle avait un réel plaisir à nous faire apprécier ses talents de cuisinière lors de leurs anniversaires. Tous les deux avaient dû faire face à diverses épreuves de la vie, sans jamais se plaindre. Ils laissent un grand vide au club. Le comité et l'ensemble du club renouvelle ses sincères condoléances à la famille.

En début d'année, le 26 mars, nous avons organisé un **repas dansant avec Paulet à l'accordéon** et la participation des Clubs de Morteau, Grand-Combe-Chateleu, des Fins et de Doubs, que nous tenons à remercier.

Nous avons terminé notre demi-saison au Meix-Lagor par un **excellent repas préparé par Nicole et Christian** et c'est sous un soleil radieux que nous prenons une photo souvenir.

À la reprise, début octobre, nous avons dû changer de jour et de salle suite aux travaux à la salle des sociétés et les changements d'horaires dans les écoles.

Dorénavant, les séances ont lieu à la salle des fêtes le mercredi à partir de 14h00.

Nous avons annulé notre repas choucroute, ne pouvant disposer de la salle le mardi soir, mais aussi la sortie à Micropolis («Rendez-vous avec les stars»), la production ayant reporté le spectacle pour insuffisance de vente de billets. Les places initialement réservées pour le vendredi 5 décembre 2014, un car complet de 63 places, le seront pour le vendredi 5 juin 2015 (même horaire de départ).

Nous restons à l'écoute de la Municipalité pour un stage informatique, de prévention routière ou de travail de mémoire avec la Mutualité Sociale Agricole.

Dans l'attente de notre nouvelle salle, je souhaite à tous les Belmontois et Belmontoises une heureuse année 2015.

Notre devise au Club :

«Viens un jour, viens toujours !»



Association «Les Amis des Fontenottes»



L'association «Les Amis des Fontenottes» est toujours aussi dynamique et pleine d'initiatives.

Nous avons installé des panneaux de signalisation pour indiquer l'église des Fontenottes depuis la départementale 48 aux Sarrazins, la Pierre du Serment sur le chemin qui mène au Biot ainsi que la Croix du Colporteur au dessus de la Neuve Vie. Ces lieux chargés d'histoire sont à découvrir lors de vos promenades. Vous pouvez mieux connaître ces faits en allant à l'église des Fontenottes pour écouter le CD qui se déroule à votre demande.

Le toit de l'église a été rénové en avril ; le ravalement des façades est au programme des prochains travaux à réaliser. Je remercie la municipalité pour sa collaboration qui permet une sauvegarde du patrimoine local.

À la foire du 1^{er} mai, alors qu'il n'y avait plus de repas proposés au public, les membres du comité de l'association ont pris en charge l'organisation des repas, et les dames de la gym ont assuré la vaisselle et le rangement de la salle. Malgré l'absence de publicité, nos plateaux de jambon – frites – salade ont eu un certain succès.

Nous avons aussi participé à La Descente d'Alpage avec la réalisation d'un char pour le défilé, et de nombreux membres de l'association ont aidé au cours de la journée.

Le point fort de l'association a été la fête des Fontenottes fin septembre. Sous un soleil radieux, une foule nombreuse a envahi ce petit hameau.

Deux animations nouvelles ont pu retenir l'attention des visiteurs : le matériel ancien entraîné par courroies, comme un concasseur à pierres, une scie à bois, une pompe à eau etc, et l'exposition d'une quinzaine de vaches de races différentes. Après la prestation de l'Echo de la Montagne, un groupe de 7 musiciens du pays de Montbéliard jouant du cor des Alpes, a été très apprécié au cours de la journée.

Le secret de cette réussite est dû à la volonté, la disponibilité et le travail fourni par les bénévoles qui ont uni leurs idées et leurs efforts pour que chacun passe une belle journée.

Nous donnons dès à présent rendez-vous à tous les habitants de Montlebon, et d'ailleurs, à la fête de 2015 qui aura lieu le **27 septembre**, avec un nouveau thème et les animations habituelles.

Les Amis des Fontenottes vous souhaitent une bonne année 2015.

Merci encore à tous ceux qui oeuvrent pour que notre association reste vivante; un merci tout particulier aux jeunes qui sont venus agrandir les rangs des bénévoles. Nous espérons qu'ils seront à nouveau parmi nous l'an prochain pour que notre fête attire encore une foule nombreuse et heureuse d'être là !

Bonne année à tous !



APPAT

(Association Pour le Partage avec Tous)

UNE ANNÉE TRÈS HUMIDE !!!!!

Un son et lumière très incertain mais qui au final a été exceptionnel, une Descente d'alpage pluvieuse mais des bénévoles toujours aussi motivés. Voilà le «résumé» de cette année !

Les festivités de la **Descente d'alpage** ont commencé le vendredi soir avec le retour du **Festi-Vache pour la 3^e édition**. Une édition encourageante pour la suite avec trois groupes du Val de Morteau qui ont su conquérir les 300 personnes présentes sous le chapiteau.

Elles se sont poursuivies le dimanche avec **la messe, le déjeuner animé par Antoine Fluck, le défilé de la Descente d'alpage** qui s'amplifie en termes de chars, figurants et troupeaux, d'édition en édition (9 troupeaux, 15 chars et 7 musiques), le fameux «**Loto Bouse**» et le repas du soir.

L'APPAT, ce n'est pas qu'une association, c'est tout un village qui se mobilise pour aider les plus démunis. À l'origine, l'objectif était d'aider le village de Tamatave à Madagascar. Depuis, cette association a but humanitaire mène les actions les plus diverses et à différentes échelles. La distribution des bénéfices est répartie entre diverses associations ou confréries religieuses. Leur point commun est d'avoir un interlocuteur originaire des environs. Ceci nous permet de suivre les avancées des différents projets menés par ces personnes.

Nous remercions les bénévoles qui ont été là pour nous aider tout au long de cette année. Nous espérons pouvoir encore compter sur vous dans les années à venir et que les nouveaux habitants n'hésiteront pas à nous rejoindre pour étoffer le groupe.

DATES ET INFOS POUR 2015 :

- **L'Assemblée Générale** aura lieu le vendredi 16 janvier prochain.

Notre comité diminue régulièrement, nous recherchons des personnes désirant faire parti de l'association, jeunes ou moins jeunes, pour nous aider et ainsi pouvoir assurer la continuité des diverses manifestations.

- **Marche Belmontoise** vendredi 14 mars, départ de la salle des fêtes.

- **Fête patronale ou la fête du tacot ?** le dimanche 16 août. Nous sommes ouverts à toutes propositions ou idées.

N'oubliez pas désormais de visiter notre page Facebook ainsi que le site internet. D'ailleurs si vous possédez des photos ou des vidéos n'hésitez pas à nous les faire parvenir.



LA DER DES DERS !

Mardi 11 novembre 2014, jour de commémoration de l'armistice de 1918, rencontre avec Denis Vermot, dit «Bourvil».

“ - Bourvil, toi qui es à l'origine du son et lumière de la Der des Ders, peux-tu nous conter l'histoire de ce merveilleux spectacle qui a connu un tel succès cet été au cœur de notre beau village de Montlebon.

- Les guerres de 1914/1918 et 1939/1945 m'ont toujours passionné.

Le jour des commémorations, quand les médias demandent aux gens dans la rue pourquoi ce jour est-il férié... Les réponses sont toujours étonnantes. On entend : c'est la mort de Louis XIV ou c'est la Pentecôte, ou l'Ascension... Mais on oublie que le 8 mai 1945 et le 11 novembre 1918 sont deux dates qui signent la fin de la barbarie.

Dans le son et lumière «la Der des Ders», j'ai essayé de faire ressentir ce qui s'est passé dans nos petits villages, nos fermes isolées où, à l'époque, l'information n'était pas développée comme aujourd'hui. C'est pourquoi de nombreux jeunes sont partis,

«la fleur au fusil» comme on dit, mais l'inquiétude s'est vite fait ressentir dans les familles, d'où cette scène des femmes, des enfants et des «vieux» qui restent seuls pour assumer tous les travaux.

Mais ce spectacle n'aurait pu se réaliser sans la disponibilité, la générosité et le dévouement de tous. Il y a celui qui l'a conçu, imaginé, mais rien ne pouvait se faire sans cet élan dont j'aurais souhaité un esprit d'équipe et qui s'est transformé en esprit de famille. A ce moment, toute l'émotion que je pensais donner, a dépassé toutes mes attentes, c'était un moment inoubliable, extraordinaire. Je souhaite à toutes les communes de pouvoir vivre un jour de tels instants.

Ce spectacle a été un grand message de tolérance et de respect que les 120 acteurs et les jeunes de l'APPAT nous ont donné.

Merci à tous, amis, acteurs, l'APPAT, la municipalité qui m'avez suivi et fait confiance pour ce beau projet.

- Merci à toi Bourvil de nous avoir fait partager de si forts moments d'émotions, ensemble, toutes générations confondues...
Merci à tous »

”

Association belmontoise des parents d'élèves



L'ABPE a été créée lors de l'Assemblée générale du 8 février 2011. Elle a pour objectif d'organiser des manifestations afin de soutenir les écoles primaire et maternelle dans leurs projets (matériel, sorties, voyages, intervenants...).

Ces manifestations sont aussi l'occasion de rencontres et de moments de convivialité.

Pour cela, différentes actions sont menées : **Vente de bulbes à l'automne, une soirée déguisée** qui aura lieu cette année le 21 mars 2015 et des **Olympiades** en général le dernier vendredi du mois de juin. Cette année, nous avons aussi organisé la **participation des écoles à la Descente d'Alpage** ainsi que la **confection et vente des crêpes** pour cette même manifestation.

Jusqu'à cet automne, l'ABPE organisait aussi la collecte des petits papiers au profit de l'école : les parents procédaient au tri sélectif et mettaient le papier en palettes, palettes qui par la suite étaient livrées chez Armstrong à Pontarlier. Cette opération assurait un revenu conséquent pour les écoles mais nous avons décidé d'arrêter depuis septembre 2014 pour diverses raisons, notamment le manque d'espace de stockage pour le papier et la gestion des plannings de tri qui devenait vraiment compliquée.

Nous tenons à remercier vivement toutes les familles qui se sont investies dans le tri des papiers et qui nous ont permis de mener à bien cette opération pendant 3 ans, ainsi que tous les habitants de Montlebon qui apportaient leurs papiers dans le chalet. Encore un grand MERCI à vous tous.

L'AG de l'ABPE aura lieu courant février 2015 : date et lieu à définir. A ce sujet, nous rappelons que tous les parents ayant un enfant scolarisé à l'école de Montlebon sont membres de l'ABPE. Un bureau a été élu lors de l'AG de février 2011, ce bureau n'est pas fermé et quiconque souhaiterait nous rejoindre est le bienvenu.

Contact :

Présidente :
Hélène GACHOD
Vice présidente :
Sandra VUILLIER

Comité d'animation de Montlebon

Cette année encore, malgré l'absence d'un Président, le Comité d'animation a réussi à organiser l'ensemble de ses manifestations habituelles, grâce à la bonne volonté de chacun.

25^e FOIRE DU 1^{er} MAI

Une fois de plus, la météo ne nous a pas fait de cadeau: il a plu pratiquement toute la journée, et il fallait bien du courage pour tenir un stand du vide-greniers !

Malgré tout, le bilan a été positif, en partie grâce au Syndicat des Commerçants des Marchés de France de Besançon, qui a bien voulu accorder une hausse conséquente du tarif de location, et aux Amis des Fontenottes, aidés de la Gymnastique féminine, qui ont accepté de reprendre le flambeau de la restauration, en nous proposant un délicieux jambon, frites, salade...

Merci à tous ceux qui ont si bien collaboré au bon déroulement de cette manifestation, comme la Municipalité, qui nous soutient activement... les Chasseurs, qui gèrent totalement la buvette extérieure et la vente des tickets repas depuis de nombreuses années.... les Parents d'Elèves, qui furent très nombreux à travailler au Bar de la Salle des Fêtes... la famille Kaczmar, qui contribue pleinement à dynamiser cette foire.... Cyril Arnoux, qui gère si bien les problèmes de circulation et de stationnement... le Théâtre, qui a la charge du vide-greniers... et enfin, toutes les associations ou bénévoles qui ont été occupés à l'installation, à la circulation ou au nettoyage du soir.

Rappel: le matériel acquis grâce aux revenus de la Foire (3 870 € cette année) est réservé aux Associations ayant participé à celle-ci, à l'exception des verres, couverts, tables et bancs, qui peuvent être loués

aux particuliers. Tarifs: 1 € la douzaine de verres ou de couverts, à rendre propres, et 2,50 € la table de brasserie avec deux bancs. Pour ces locations, contacter Alain Jacquet, 03.81.67.33.05 ou 06.82.22.94.92 ou en cas d'absence, Daniel Kaczmar au 03.81.67.29.51 ou 06.45.53.09.17 ou encore François Millot au 03.81.67.08.03. Les chapiteaux et le matériel de sonorisation ne peuvent en aucun cas être loués aux particuliers.

24^e OPÉRATION VILLAGE PROPRE «MONTLEBEAU»

Une équipe pleine d'entrain s'est réunie le 26 avril 2014 sous un ciel d'averse pour explorer nos bords de routes et talus. Dans la matinée, par petits groupes, elle a parcouru la plupart des axes de la commune, de Gardot au Pont-Rouge.

Malheureusement, la moisson a été tout aussi fructueuse que celle des années précédentes. Un bien triste record toujours détenu par l'axe Morteau-Montlebon, suivi de près par les premiers virages des Tourneaux. Une décharge importante, identifiée en lisière de la forêt, a pu être partiellement nettoyée

Merci à tous les participants, et en particulier aux enfants, pour leur implication dans cette action collective et citoyenne . Cette matinée reconduite chaque année est, bien sûr, ouverte à toute personne qui souhaite offrir à notre village son petit nettoyage de printemps.

OPÉRATION BRIOCHES

Comme de coutume, les belmontois se sont montrés généreux : 4 681 euros ont été collectés en octobre 2014, somme record pour la Commune de Montlebon. Merci à toutes les personnes ou associations ayant participé à cette bonne cause.

19^e BOURSE DES COLLECTIONNEURS

Décidément, la météo aura tout fait cette année pour nous contrarier. Alors que la plupart des manifestations ont été gênées par la pluie: foire... son et lumière... descente d'alpage... les collectionneurs ont eu droit à un dimanche d'octobre estival ! Et nombreuses sont les personnes qui ont préféré profiter de ces derniers beaux jours, plutôt que de nous rendre visite.

Deux expositions attendaient les visiteurs: les cartes postales anciennes de Christian Patois, sur le tacot de Morteau à Tréviillers, avec de beaux documents montrant l'inauguration de la ligne, les différentes gares, les déraillements, le train pris dans les neiges, etc... et les belles photographies insolites de heurtoirs de portes de Jean Monnin, prises au cours de ses balades.

Malgré le peu de visiteurs, surtout l'après-midi, l'ambiance régna tout au long de la

journée, principalement à midi, où une trentaine de collectionneurs se régalerent avec un bon cassoulet confectionné par Sylvain Julliard, de Derrière-le-Mont.

La journée se termina par le traditionnel tirage de la tombola, faite de cartes postales numérotées, et parmi les nombreux gagnants, Guy Petit remporta le premier prix: un baptême de l'air en avion, pour trois personnes, et Jean Michel Billod, une aquarelle offerte par Chantal Berçot, que beaucoup connaissent pour avoir enseigné à Montlebon ou pour avoir exposé ses œuvres lors des sept dernières bourses des collectionneurs. Malheureusement, nous ne la verrons plus guère, elle et son mari ayant quitté Morteau pour Chécy, afin de se rapprocher de leurs enfants.

TÉLÉTHON À MORTEAU

Pour la seizième année, le Comité d'Animation a tenu son stand de jeux en bois: «Jeu du Roi» et «Pousse-palets» les 5 et 6 décembre dans un gymnase de Morteau.

Un grand merci à nos généreux sponsors, qui ne refusent jamais de nous soutenir, en nous offrant des lots : Sauge Artisan du Bois, Intermarché et Carrefour Market.



Association Trait d'Union

**DEUX JOURNÉES PLACÉES SOUS LE SIGNE DE L'ATTELAGE
29 ET 30 AOÛT 2015**

Départ du site des Haras du Russey
Trente races franco-suisse (60 attelages)
Journée du 30 août sur le site des Haras du Russey avec parcours chronométré, mania-
bilité, animations diverses.

Entrée gratuite, possibilité de repas sur le site.

Syndicat d'élevage du cheval comtois

**CONCOURS DE LA RACE TRAIT COMTOIS
7 AOÛT 2015**

Présentation de 60 chevaux toute la journée sur la place du Champ de Foire à Morteau
avec défilé en ville vers 16h30.

Foyer de Derrière-le-Mont

Eh oui le soleil était encore au rendez-vous
cette année pour la fête de Derrière-le-Mont !
Après la messe célébrée par l'abbé Rognon et
l'apéritif avec le concert de l'Echo de la
Montagne, les invités ont pu se divertir avec
le vide-grenier, les diverses animations autour
des jeux en bois ou encore le jeu de la
fontaine...

Les convives ont pu apprécier le repas de midi
préparé par nos compères Gaby et Sylvain
puis l'omelette le soir.

Un grand merci à tous d'être venus si
nombreux.

Merci aux nouveaux arrivés dans notre village
d'avoir intégré l'association du Foyer de
Derrière-le-Mont.

LES MANIFESTATIONS 2015

- Vendredi 6 février : Soirée Tarot
Un petit merci en passant aux jeunes du
hameau qui ont fabriqué le char sur le thème
du tarot pour le défilé de la Descente d'Alpage.
- **Du vendredi 27 février au samedi 7 mars :
Réouverture du café de l'industrie «Licence IV»
qui appartient à la commune de Montlebon**
- Vendredi 6 mars : soirée Tripes
- Samedi 7 mars : soirée crapés aux pommes
et soupe aux pois (bénéfice au profit de la
Ligue contre le cancer)
- Dimanche 6 septembre : fête de Derrière-le-Mont

Venez nombreux nous rendre visite !

Association Autour d'un jardin

L'année 2014 fut un bon cru, faite, à nouveau, de beaux échanges et de belles rencontres. Mais, surtout d'un **éblouissant voyage au jardin de Monet à Giverny** !

L'année 2015 s'annonce tout aussi agréable.

Notre tout premier atelier créatif :

7 janvier : Travail d'aiguilles à tricot. Tricoti et tricota se rencontrent autour de la laine.

Notre tout premier atelier floral :

18 février : Chaud au cœur. Grâce à de la feutrine colorée, des perles et des germini, cette composition nous fera passer l'hiver. Nous y glisserons quelques bougies.

MAIS, l'évènement de l'année sera :

Dimanche 7 juin 2015 : **TROC & TROCS DE PLANTES**
de 10 h à 18 h au couvent des Minimes de Montlebon

Echange gratuit de particulier à particulier de plantes de jardin ou d'intérieur, de graines, de livres, d'outils de jardinage, de trucs et astuces, de recettes...



Si vous n'avez rien à troquer, venez partager un moment de convivialité au jardin de curé tout en le visitant et découvrir notre association.

D'ores et déjà, nous vous souhaitons la bienvenue.

De même que nous accueillerons avec plaisir les personnes disposant d'un peu de temps pour nous épauler au jardin de curé.

Suivez notre actualité et les modalités de dépôt du troc de plantes sur notre blog : **autour1jardin.canalblog.com**

Union Nationale des Combattants

Cette année du Centenaire du début de la guerre 14-18 est riche en évènements. Au cours de l'assemblée générale du 7 mars dernier, avec 45 participants, nous fêtons les 40 ans de la section, une belle journée faite d'échanges et de convivialité.

La cérémonie du 8 mai est rehaussée par le «Chant des Partisans», chanté par les enfants des écoles. Ensuite, nous nous recueillons aux Fontenottes, sur la tombe du Lieutenant Dilleman, tombé au champ d'honneur en 1956.

Au congrès national qui a lieu à Besançon au mois de juin, une petite délégation accompagna notre porte-drapeau parmi un millier de participants venus de toute la France.

En juillet, participation, avec les drapeaux, au spectacle Son et Lumière intitulé « La Der des Ders », magnifique et particulièrement émouvant.

Le 11 novembre se déroula une célébration empreinte d'émotion au Monument aux Morts, avec la présence de 17 figurants de ce spectacle, en habits de Poilus de la guerre de 14 suivie de la montée des couleurs. La Marseillaise a été chantée par les enfants des écoles, accompagnés par l'Echo de la Montagne. Parmi les drapeaux présents, présentation de celui des combattants de 14-18 conservé dans notre commune.

Nous vous invitons en cette année anniversaire, à voir ou à revoir, dans les églises du village, les stèles dédiées aux Anciens Combattants de la guerre de 14-18 (47 pour la commune) morts pour la France.

Aujourd'hui, plus aucun survivant ne peut témoigner de la dureté des combats durant ces 4 années. C'est pourquoi, le devoir de mémoire nous incombe. Ils ont droit à toute notre reconnaissance pour leur dévouement, leur acharnement jusqu'au sacrifice suprême. Honneur à tous les combattants morts pour la Patrie.

Nécrologies :

- Véronique DROMARD, veuve de Michel, ancien prisonnier 39-45
- Bernard PEPIOT, Ancien Combattant A.F.N.
- Pierre HENRIOT, Ancien Combattant A.F.N.



Vannerie



Comme chaque mardi le club de vannerie se retrouve de 14 heures à 17 heures. Malgré les travaux en cours nous sommes installés dans l'ancien logement situé derrière le cloître côté jardin.

Si l'envie vous dit de venir voir nos réalisations c'est avec plaisir que nous vous recevrons.

Certaines personnes réintègrent le club en fonction de leurs disponibilités, et sont heureuses de retrouver leur place. L'équipe est solidaire et très assidue depuis plus de 20 années ! C'est toujours un réel plaisir de se retrouver.

Nous faisons toujours une sortie en fin d'année, par exemple nous sommes allées visiter un jardin avec goûter servi à l'auberge.

Pour le côté vannerie chacune a ses idées, et de très belles choses sont possibles. Nous terminons toujours l'après-midi par le traditionnel café gourmand.



Renseignements auprès de :

DOMI PERRIN

Perrindomi@yahoo.fr

03 81 67 15 18

Le club vous souhaite une bonne année 2015 !



Chorale Ladomisol

Le but essentiel de notre association est l'animation à tout office religieux et activité profane située dans notre commune. Les répétitions ont lieu chaque vendredi de 20h30 à 22h00 pour la formation religieuse et deux mardis de chaque mois de 20h30 à 22h00 pour la formation profane.

En dehors de ces activités nous organisons en début d'année notre loto annuel qui nous permet de faire face à nos dépenses. Le premier dimanche de mai de chaque année nous participons au rassemblement des chorales du Haut-Doubs horloger où se rencontrent 500 choristes qui animent la célébration liturgique le matin et donnent une audition l'après-midi. Nous nous rencontrons aussi pour partager des moments de convivialité comme la galette des rois, une fondue, ou un repas le soir du rassemblement des chorales par exemple.

NOS ACTIVITÉS EN 2014

- Assemblée Générale le 24 janvier
- Participation au concert Rétina le 15 mars à Gilley
- Loto le 16 mars
- Concert à Naisey les Granges le 12 avril
- Participation à l'organisation de la foire du 1^{er} mai à Montlebon
- Participation au Rassemblement des chorales liturgiques du Haut-Doubs horloger à Morteau le 4 mai et à l'audition de certaines chorales l'après-midi
- Sortie annuelle à la dent de Vaulion (Suisse) le 31 août en passant par la source du Doubs
- Participation à l'opération Brioches en octobre au profit de l'ADAPEI de Morteau
- Repas de Sainte Cécile au Restaurant des Perce-neige à Bonnétague le 23 novembre
- Concert à l'hôpital de Morteau le 7 décembre
- Concert de Noël le 14 décembre à l'église de Montlebon

NOS PROJETS EN 2015 :

- Assemblée générale en janvier
- Loto le 17 mars
- Participation à la foire du 1^{er} mai à Montlebon
- Participation au Rassemblement des chorales liturgiques du Haut-Doubs horloger à Pierrefontaine-les-Varans le 3 mai et à l'audition de certaines chorales l'après-midi
- Participation à l'opération Brioches en octobre au profit de l'ADAPEI de Morteau
- Concert à l'hôpital de Morteau le 13 décembre

*Pas besoin d'être virtuose ni de savoir le solfège pour nous rejoindre.
Il suffit d'aimer chanter.*

Vous pouvez contacter :

Catherine REUILLE au 03 81 67 38 14

Gilles BOURGEOIS au 03 81 67 33 50 et 03 81 83 43 27

Echo de la Montagne



L'année 2014 s'est avérée être un peu moins intense pour l'Echo de la Montagne que l'année précédente, pendant laquelle nous fêtions nos 90 ans et organisons le festival des jeunes musiciens. Néanmoins, ce ne sont pas moins de 25 manifestations, qu'elles soient musicales ou non, qui ont jalonné cette année écoulée, en plus des répétitions hebdomadaires.

Dans le détail, voici ce que nous avons pu vivre en 2014 :

Les sorties musicales traditionnelles :

- nos concerts de printemps et de Noël,
- les fêtes paroissiales et messe de Ste Cécile,
- les cérémonies au Monument aux Morts,
- le festival des jeunes musiciens à Vercel, puis le grand festival à Fournet-Blancheroche,
- la tournée des membres honoraires.

Les sorties sur invitations :

- défilé de Carnaval à Morteau,
- animation de la foire aux vins,
- festivités du 1^{er} août ainsi que l'animation de la fête du musée paysan à la Chaux-de-Fonds.

Les événements musicaux au sein de la société :

les après-midi musicaux pendant lesquels nous jouons en petits groupes séparés, par pupitres puis tous ensemble.

Les événements à destination de l'orchestre juniors et des élèves :

- audition des élèves de l'Ecole de Musique des sociétés du Val de Morteau à Montlebon,

- stage de trois jours au sein de l'harmonie aux vacances de Pâques,
- animation musicale à l'hôpital de Morteau,
- stage de l'Ecole de musique pendant les vacances de la Toussaint pour les grands élèves,
- organisation des examens fédéraux de fin d'année.

Manifestations non musicales :

- organisation du loto de janvier à Montlebon et du super loto au Russey,
- souper-dansant de la Ste Cécile.

Nous mettons un point d'honneur à former nos jeunes élèves et à favoriser leur insertion au sein de la société par le biais de stages et de sorties qui leur sont destinées, et il semble que cela leur convienne, comme en témoigne l'effectif toujours important d'élèves en formation.

Toutes ces manifestations demandent de la disponibilité de la part des musiciens, afin d'assurer ces prestations et faire en sorte que la société puisse prospérer. C'est pourquoi je veux remercier tous les membres pour leur engagement, et plus particulièrement les membres du comité pour le travail fourni. Un grand merci aussi à **Jean-Pierre Frigo** notre dévoué directeur, ainsi qu'à tous les habitants de Montlebon qui nous ouvrent leur porte lors de nos tournées de membres honoraires, qui cette année n'ont pu se faire dans la totalité principalement du fait d'une météo défavorable.



Troupe théâtrale «Les Gaspachos»

Et voilà... la nouvelle saison théâtrale a commencé avec une pièce de Thierry François et une mise en scène de Jean-Claude Garressus, avec des acteurs hors pair : Sébastien Mollier, Joëlle Dewilde, Lucie Lamy et Franck Humbert qui vont nous régaler durant six soirées :

**Les 21, 22, 28 février et 1, 7, 8 mars 2015
à 20h30 le samedi et 17h le dimanche.**

L'année 2014 a été un cru tout a fait extraordinaire pour les gaspachos avec la pièce «*Cherche colocataire*» et ses trois comédiennes qui nous ont fait vivre une année hors du commun dans l'histoire de la troupe.

Si vous avez envie de comédie... n'hésitez pas, joignez-vous à nous (pour jouer ou nous aider dans toutes les activités qui entourent la mise en place de la scène)
Tél. 03 81 67 19 15

Je souhaite la bienvenue à Sébastien qui retrouve la troupe après une pause et à Joëlle Dewilde.



ET LE GROUPE DES ADOS : LES GASPACHOUX

Depuis tous petits, nos enfants écoutent des contes où la femme est cantonnée dans un rôle passif : «La jeune princesse qui rêve d'épouser un prince charmant fort et courageux.» Chacun sait que ce dernier n'existe pas !

Alors, forte de ce constat, la troupe des «Gaspachoux» va réinterpréter un de ces contes célèbres en essayant d'y enlever tous les clichés sexistes contraires à l'égalité entre hommes et femmes.

La jeune troupe constituée d'Alizée, Célia, Laurie, Noémie, Rémi et Vincent vont vous présenter en première mondiale le conte «**Le prince et la grenouille**» écrit par Christophe Roy et inspiré de «*La princesse et la Grenouille*».

Ortograf

IVIN, JUIN, ʒ ɥ ɛ̃, JUN : 4 manières d'écrire le mot « juin » : très drôle !

Jusque vers 1550, la seule écriture qui existait pour le mot « juin » était « IVIN », écriture que l'on trouve encore sur des pierres tombales et sur certains monuments.

Ensuite, la création de la lettre J, différente de I, et de la lettre U, différente de V, a permis de passer à l'orthographe actuelle : « J U I N »

Vers 1975, pour faire connaître la prononciation des mots que l'on découvre sous leur forme écrite, les autorités en charge de notre politique linguistique ont adopté une écriture **phonétique**, c'est à dire basée sur la correspondance « une lettre par son, un son par lettre ».

Elles ont alors choisi en catimini un alphabet appelé API : alphabet phonétique international. Il est à peu près inconnu par la tranche d'âge des papis-mamies, mais la génération suivante le connaît tant mal que bien. Il donne pour le mot

J U I N l'écriture **ʒ ɥ ɛ̃** .

L'adoption de cette écriture incongrue a été une catastrophe pour notre langue et pour notre école. Elle a provoqué une dégradation de la qualité de la prononciation, et une augmentation des cas de dyslexie.

Un autre choix aurait donné pour le même mot l'écriture **J U N** . .
Mais toute information à ce sujet est systématiquement étouffée

La seule explication possible du mauvais choix retenu est la suivante : avec l'écriture **J U N** , la vraie réforme de l'orthographe devient très facile ; au contraire,

avec l'écriture **ʒ ɥ ɛ̃**, l'idée d'une possible écriture phonétique du français est inconcevable, *et donc la vraie réforme de l'orthographe est strictement impossible*

Le mauvais choix **ʒ ɥ ɛ̃** sert donc à garantir le maintien de l'orthographe actuelle, qui , elle, à son tour, **sert à garantir les choux gras de l'industrie des marchands de béquilles de l'échec scolaire**

Rediffuser la présente info, c'est combattre les fausses fatalités de l'échec scolaire, de la corruption, et de la régression sociale

Ortograf-FR tél 0381674364
louis.rougnon-glasson@laposte.net

doc f696-e06-a5x2-b juin 2014

Association Football Vétérans Montlebon

Cette association regroupe environ 20 anciens joueurs ou personnes aimant encore pratiquer ce sport sous une forme de loisir et de détente.

L'association organise des rencontres avec des équipes vétérans de la région et de Suisse.

Les matchs ont toujours lieu le vendredi soir. Le programme se compose d'une douzaine de matchs au Printemps et en Automne.

À noter la mise en place d'un entraînement le mercredi soir qui évite les désagréments physiques de l'après vendredi soir.

L'association remercie le club de foot local, son Président, les personnes qui sont responsables de l'entretien des terrains, ainsi que la municipalité pour la mise à disposition des installations (terrains, vestiaires, salle de réunion).

Au niveau des manifestations, la société organise son traditionnel tournoi de Pé-tanque en juin.

Toutes les personnes intéressées par la pratique du foot sous cette forme de loisir peuvent prendre contact avec le Président, David ROLLET au 03 81 67 92 88 ou avec tout autre membre de l'association.





Club de marche

Marcher quoi de plus naturel. Un très vieux moyen de locomotion. Aujourd'hui c'est devenu UN SPORT, UN LOISIR...

Randonner est considéré comme une activité pour se maintenir en forme.

La marche fortifie le système cardio-vasculaire, tonifie le cœur, nettoie les voies respiratoires, entretient les articulations, raffermi les muscles, évacue le stress, permet des échanges.

Les marcheurs aiment la nature dans toute sa splendeur, la respectent, ils apprennent à reconnaître les espèces végétales, les

plantes médicinales, les baies, les animaux sauvages et bien d'autres choses.

Le club vous invite à nous rejoindre, venez pomper une dose d'adrénaline sur les sentiers franco-suisse.

Rendez-vous le mardi 13h30 sur la place.
surlamontagne@live.fr
Tél. 03 81 67 15 02



Gym de Montlebon

Notre association compte une quarantaine de membres qui se retrouvent tous les jeudis soirs à la salle des fêtes de Montlebon.

Cette année, notre groupe est heureux d'accueillir **une quinzaine de nouvelles recrues** à qui nous avons réservé le meilleur accueil.

Dans une ambiance conviviale et détendue, **Nathalie Dubois** notre monitrice diplômée anime deux séances.

Dans les deux groupes, nous pratiquons du renforcement musculaire, du step, de la zumba, du cardio ou des abdos chacune à son rythme.



*Si vous avez envie de nous rejoindre,
vous pouvez vous renseigner auprès de Agnès Dejardin au 03 81 67 53 14.*



Chasse

Les décès successifs de **Gustave Courgey**, président pendant de nombreuses années, de son épouse **Colette** dévouée pour la préparation et le service des repas des propriétaires et des chasseurs à la salle des fêtes et plus récemment de Charles Bole-Richard ont marqués de manière très profonde les membres de l'ACCA cette année.

*C'est la saison où tout tombe
Aux coups redoublés des vents,
Un vent qui vient de la tombe
Moissonne aussi les vivants...*

Alphonse de Lamartine.

L'Association Communale de Chasse Agréée reste néanmoins toujours très active dans les nombreuses manifestations du village.

Pétanque de Montlebon

BILAN 2014

Coupe NAPO : Fondateur du club

36 équipes engagées; Finale à 21h
Vainqueur : 1 équipe de Haute Savoie contre
1 équipe de Montlebon et Pontarlier

Concours : Championnat de France

le 10 Mai 2014
80 équipes pour 1 place en Coupe de France.

Concours de l'amitié

Seulement 30 participants pour cette édition avec
une seule association représentée par les Vétérans du Foot.
De ce fait, le club pense revoir sa politique vis-à-vis de
l'aide aux associations qu'elle pouvait apporter.



POUR 2015

Coupe NAPO

le 4 Juillet 2015
Les spectateurs sont les bienvenus

Le 19 et 20 Avril : 10^e salon des vins et de la gastronomie.

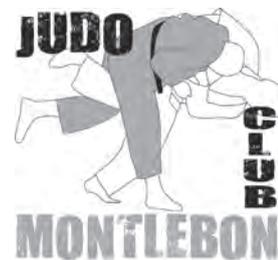
Malgré nos inquiétudes, vue la concurrence des salons
avoisinants, c'est toujours une réussite grâce à tous les
exposants et l'ambiance festive : repas le samedi soir et
le dimanche midi.

MOT DU PRÉSIDENT

Après 10 ans de travail dans ce club pour le faire progresser, terrain, bâtiment, salon des vins, concours, j'ai décidé de laisser ma place de Président. J'ai été honoré de servir ce club, de travailler avec le comité, ses membres et les élus pour faire évoluer cette association sportive. Je souhaite au nouveau Président une grande réussite dans les projets futurs, il restera encore beaucoup de choses à mettre en place.

Amitiés à tous et joyeuses fêtes de fin d'année et surtout une bonne année pour 2015.

Judo



29 licenciés entre 4 et 12 ans s'entraînent le lundi soir en deux groupes, sur les tatamis avec **Adrien Dornier** notre entraîneur apprécié de tous depuis 2008.

Tous sont motivés pour défendre les couleurs du club lors des différentes compétitions amicales de la région.

Un grand merci à Adrien qui suit ses élèves lors de ces manifestations.

Nous vous invitons à découvrir la pratique du judo lors de notre **compétition interclubs** qui se déroulera le **dimanche 12 avril au Gymnase du Lycée à Morteau**.

Le Club de Judo de Montlebon a organisé une vente de bulbes et plants d'automne l'année passée et renouvelle son opération au printemps.

Pour tous renseignements

M. Bournez Maxime : 06 76 38 60 00 • M. Grosjean Sébastien : 06 76 75 62 51



Tennis

Nous vous rappelons que les cours de tennis de Montlebon sont accessibles à tous.

La vente de badge pour l'entrée et la réservation des cours sera organisée fin avril à proximité des terrains.

Cela reste une activité sans affiliation à la FFT et aux tarifs très attractifs.

Pour tous renseignements

M. Bournez Maxime : 06 76 38 60 00 • M. Grosjean Sébastien : 06 76 75 62 51

Le Club de Judo vous souhaite ses Meilleurs vœux pour l'année 2015

Football Club Morteau Montlebon

Le club de football de MORTEAU MONTLEBON qui a fêté ses vingt ans en juillet 2014 est heureux de vous présenter ses meilleurs vœux pour cette année 2015, à vous et vos familles.

Tout d'abord, cette nouvelle année, verra sortir de terre, un outil de travail extraordinaire pour nos éducateurs et dirigeants, le **terrain synthétique**. Depuis 2006, après les premières ébauches, idées, projets, aléas divers, le voici bien réel et nous en sommes forts heureux. Ce printemps la pelouse synthétique se déroulera sur l'ancien terrain stabilisé obsolète, et je veux remercier nos élus et personnels de notre village de Montlebon, associés à ceux de la ville de Morteau. Les compétences et volontés des uns et des autres, leurs investissements aussi, dont celui du FCMM à hauteur de 20 000 euros, ont permis de faire aboutir ce projet magnifique.

L'année 2014, nous laisse un sentiment mitigé au niveau sportif. **L'accession historique en Championnat de France Amateur 2** nous laisse des regrets sportifs, le maintien s'est joué dans les quatre dernières rencontres, alors que tout le monde, y compris les instances du football régionales, nous voyait condamnés à faire de la figuration !

Nous avons découvert un «autre monde» en changeant d'une division, celui des équipes réserves professionnelles, contre qui nous n'avons pas été ridicules, match accroché contre Metz, victoire contre AS Nancy Lorraine, et celui des équipes rodées au championnat de France, et dont les moyens étaient parfois le triple des nôtres, plus de 600 000 euros de budget pour certains clubs !

Nous avons eu **la visite d'arbitres hongrois, envoyés par l'UEFA** et supervisés par un

ancien arbitre international, filmés, observés. Nous avons **rencontré des anciens professionnels, entraîneurs et joueurs**, dont un avait disputé la Ligue des Champions, quels souvenirs pour nos jeunes belmontois.

Joël Amiotte a fait tout son possible, avec les moyens qu'on lui a donnés, pour gérer sa saison ; nous n'avons pas voulu nous laisser «griser» par cette montée, et sommes restés nous mêmes, raisonnables, responsables ; nous voulions éviter les affres de certains et nombreux clubs qui font l'actualité et ne donnent pas une image normale du football.

Nous avons donné une image simple, conviviale, et marquante de notre village, de notre région, de nos traditions, à nos adversaires, qui nous l'ont fait remarquer bien souvent.

Notre équipe réserve, a échoué à un point de l'accession, après une saison exemplaire et un enthousiasme constant. Notre équipe C, retrouve la troisième division. Elle a subi un manque d'effectif, dû aux nombreuses blessures, absences, mais aussi défections tout au long de la saison.

Chez les jeunes, **nos U19 se maintiennent en Honneur de Ligue**, après une saison compliquée, mais qui a renforcé le groupe, elle repart pour une nouvelle aventure...

Nos U17 ont subi une relégation, ils **retrouvent la Promotion Honneur** le trop jeune âge, (16 ans pour la plupart) de l'équipe y est pour beaucoup, et **Antoine Faivre** a donné toute son énergie à cette équipe, qu'il en soit remercié du fond du cœur.

Nos U15, accèdent eux, en Honneur, et évoluant à Montlebon, cette équipe a donné entière satisfaction et de nombreux jeunes belmontois y figurent.

Nos équipes de football animation ont participé à de nombreux plateaux, matches tout au long de la saison, les U13 ont manqué d'un crampon, l'accession en championnat de Ligue, nous espérons les y voir rapidement.

Le mois de juin a vu quelques bouleversements au niveau sportif.

Christian Malod a pris les fonctions de directeur sportif, et entraîneur de l'équipe fanion.

Christian Montclair, revient au club et s'occupe de l'équipe réserve. *Lulu Goven* et *Pascal Boillot* accompagnent notre équipe C, qui a su se recréer, après bien des vicissitudes et rumeurs de disparition, mais la volonté du club à pérenniser cette équipe était totale.

Djalali Balhoul, éducateur diplômé aussi, prend la direction des U19 ans, *Gaëtan Receveur*, celle des 17 ans, par ailleurs, il intervient, dans son projet éducatif de formation à certains niveaux de l'organisation du club. Il chapeaute aussi les catégories de préformation, U15 ET U17 ans.

Gabin Boiston, russéen, s'occupe des U15 ans, lourde tâche pour son championnat très relevé, mais courage aussi, et de nombreux progrès ont été constatés depuis août dernier. *Joël Amiotte* a repris en main l'école de foot, devient le responsable U7 à U13, est en charge du dossier labellisation de la FFF ; merci à lui.

Alex Rodriguez dirige les U13 ans, avec comme adjoints *Tom Beauque*, *D. Vuillemin*, *A. Faivre*, *G. Bettinelli*. *Corentin Goven*, les U11 ans avec *Marc Salvi* et *Loïc Pugin* comme adjoints. *David Rollet* dirige les U9 ans, et *Fabien Bez* les U7 ans, *Sébastien Abbad* est leur adjoint. Bien entendu de nombreux dirigeants, et parents épaulent l'encadrement, que nous voulons tous remercier.

Je veux remercier, au nom du club, toutes les personnes, dirigeantes, dirigeants, ou non, de toutes générations, qui nous aident de quelque manière que ce soit, tout au long de l'année, dans l'ombre le plus souvent; Nos sponsors qui, dans la conjoncture actuelle, nous sont d'un soutien indispensable, notre commune de Montlebon, ses élu(e)s, salariés, qui sont toujours à l'écoute des sollicitations diverses de notre association.

Je veux aussi adresser un salut amical à l'association des vétérans, qui sait se trouver là si on a besoin d'elle. Aussi aux vétérans de Morteau dont nombreux habitent au village, et participent activement au fonctionnement du FCMM. Aux supporters, sympathisants, merci à vous de ne pas abandonner notre jeune équipe qui repart dans ce championnat de Division Honneur et qui se bat pour nos couleurs.

Pour terminer, je veux remercier, Anthony Serugue et Valentin Perrot, jeune belmontois, qui ont posé leur candidature d'arbitre, pour assouvir leur passion du football, et aussi permettre la mise en «ordre» du club vis à vis des obligations d'arbitrage. Je souhaite et espère qu'ils réussiront à leur examen et officieront bientôt sur les terrains du haut-Doubs.

Bonne année à toutes et tous, et que chacun s'accomplisse dans une passion, activité, loisir, dans le respect, la tolérance, et une fraternité dont la société actuelle a bien besoin.

Patrice MAZZOTTI

Secrétaire général du FCM MONTLEBON

06 73 57 28 16

Visitez le site du club, très actif et réactif :

fcmorteaumontlebon.com

Mail : morteaumontlebon.foot@orange.fr

Pour contacter le Président :

Pascal BOILLOT • 06 68 51 61 69

Equipes A et B



Equipes U6-U7



Equipe C



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2015

(sous réserve de changements)

JANVIER

samedi 10 Vœux du Maire
 dimanche 18 Repas des Anciens
 dimanche 25 Loto de la Musique

FÉVRIER

Ouverture du Café une semaine à la Salle des Fêtes de Derrière le Mont
 vendredi 6 Tarot de Derrière-le-Mont
 du 6 février au 8 mars Théâtre
 mercredi 18 Autour d'un jardin 20 h
 samedi 21 et 28 / dimanche 22 .. Représentations théâtre

MARS

samedi 7 / dimanche 1^{er} et 8 Représentations théâtre
 vendredi 13 Marche belmontoise
 mercredi 18 Autour d'un jardin 20 h
 dimanche 15 Loto de la Chorale
 vendredi 20 Loto du Foot
 Samedi 21 Soirée déguisée Parents d'élèves
 mercredi 25 Repas du 3^e Age

AVRIL

mercredi 15 Autour d'un jardin 20 h
 samedi 18 / dimanche 19 Salon des Vins de la Pétanque

MAI

vendredi 1^{er} Foire
 vendredi 8 Armistice
 samedi 7 au 9 Stage musical et Audition

JUIN

vendredi 5 Pétanque Vétérans du Foot
 samedi 6 Concert Echo de la Montagne
 dimanche 7 Troc de Plantes Cloître
 vendredi 26 Kermesse de l'Ecole

AOÛT

samedi 15 Fête patronale
 dimanche 16 APPAT

SEPTEMBRE

dimanche 6 Fête de Derrière-le-Mont
 dimanche 27 Fête des Fontenottes

OCTOBRE

samedi 3 / dimanche 4 Banquet classes (à confirmer)
 samedi 17 / dimanche 18 Bourse des Collectionneurs

NOVEMBRE

dimanche 8 AFN (à confirmer)
 mercredi 11 Armistice
 mercredi 18 Choucroute du 3^e Age
 dimanche 22 Sainte Cécile
 vendredi 27 Tarot du Foot
 samedi 28 Raclette des vétérans du Foot
 dimanche 29 Loto du Judo

DÉCEMBRE

vendredi 18 Noël du Foot
 samedi 19 Concert Echo de la Montagne

L'annuaire des Associations

ASSOCIATION	PRÉSIDENT(E)	ADRESSE	TÉL.
3 ^e Âge et Loisirs	Claude BAVEREL	4, rue des Ombelles	03 81 67 06 80
ADMR	Philippe ALPY	7, rue Clos Deland - Frasne	03 81 49 81 33
Amicale Scolaire	Christine VASSEUR	9, place des Minimes	03 81 67 06 59
Amis des Fontenottes	Henri PERRIN	11, Les Sarrazins	03 81 67 16 30
Amitié Franco-Turque	Uzeyir YILMAZ	23, rue du Val Vert - Les Fins	03 81 67 01 64
APPAT	Cyril ARNOUX	13, rue Michel Hollard	03 81 67 14 70
Association belmontoise des parents d'élèves (ABPE)	Hélène GACHOD	4, rue de la Combotte	03 81 67 99 01
Association Gym Détente de Montlebon	Agnès DEJARDIN	4, rue de Cornabey	03 81 67 53 14
Autour d'un Jardin	Dominique SANVIDO	16, rue des coquillards Derrière le Mont	03 81 67 44 88
Chasse	Joany ANDRE	1, rue du Doubs	03 81 67 13 90
Chorale Ladamisol	Gilles BOURGEOIS	31, rue Mégevand - Besançon	03 81 83 43 27
Club de Marche	Sylviane SIMONIN	15, Les Sarrazins	03 81 67 15 02
Club de Vannerie	Dominique PERRIN	3, Les Sarrazins	03 81 67 15 18
Comité d'Animation de Montlebon	Alain JACQUET	4, rue de Bellevue	06 81 67 33 05
Cousins du Monde	Vincent DE CHASSEY	Le Gardot	06 22 96 66 50
Echo de la Montagne	Davy PERRIN	8, rue Champs Vauchez - Villers	03 81 68 14 60
Football Club Morteau-Montlebon	Pascal BOILLLOT	Lieu-dit les Sangles Les Fins	03 81 67 31 83
Foyer de Derrière le Mont	Philippe FAIVRE	7, rue de l'Adret	03 81 67 13 44
Généalogie (CEGFC section de Morteau)	Gérard PATOIS	14, rue Capit Treilhaes Frambouhans	03 81 68 62 25
Judo	Maxime BOURNEZ	21, Clos Chevril	03 81 67 31 60
Maternelle sur la Seigne	Christophe ROY	7, place des Minimes	03 81 67 23 69
Ortograf-FR	Louis ROUGNON-GLASSON	9, rue Volta	03 81 67 43 64
Pétanque	Gilles BOURNEZ	7, rue du Tartre	03 81 67 33 17
Tennis	Sébastien GROSJEAN	34, rue Baillé	06 76 75 62 51
Théâtre Les Gaspachos	Denis VERMOT	1, Champ la Gaude	03 81 67 19 15
Trait d'Union et Cheval Comtois du Val de Morteau	Noël SIRE	5, bis rue du Petit Fourg	03 81 67 12 77
Union Nationale des Anciens Combattants	Roger RINALDI	34, rue de la Tuilerie	03 81 67 25 50
Vétérans du foot	David Rollet	Cornabey - Gd Combe	03 81 67 92 88

Les incendies à Montlebon

Enquête réalisée par Alain Jacquet en 1986

De tout temps, les hommes eurent à lutter contre le feu, fléau qui fit de nombreux ravages dans la plupart des agglomérations, à cause du bois, matériau le plus employé, durant des siècles, dans la construction des habitations.

En 1806, la majeure partie du hameau de Montlebon fut détruite par un violent incendie. Le feu prit à la maison de Bailly (ou Beilley) près de la forêt au-dessus de Chinard, et se communiqua, de maison en maison, ceci à cause d'un temps très sec et d'un vent violent qui emporta des flammèches. Le feu ravagea d'abord la maison située à l'emplacement de la maison Stivalet, puis toutes les habitations voisines du centre de Montlebon.

Par la suite, la commune s'équipa de nouvelles pompes à feu; deux furent achetées à un artisan fondeur de Morteau en 1811. Pour alimenter ces pompes, la construction de réservoirs s'avéra nécessaire. Celui de Chinard fut terminé en 1842.

En 1848, on organisa une compagnie de sapeurs-pompiers, qui furent équipés d'une blouse, d'une ceinture et d'une casquette. Les incendies étant de plus en plus fréquents, comme la commune possédait trois pompes, on créa en 1862, une compagnie dans chacune des trois sections de celle-ci, afin d'exercer les hommes au maniement du matériel, et de maintenir les pompes en bon état.

Pendant ce temps, les incendies se multipliaient :

1830 : le moulin de Eloi Alexandre Dubois brûle à Derrière-le-Mont

1848 : la maison de M. Vaufrey à Sur-la-Seigne

1849 : la maison des héritiers Richard à Sur-la-Seigne

1850 : la maison de M. Sire aux Maucerneux

1857 : incendie aux Sarrazins, chez Louis Faivre

1867 : Arsène Jacoutot perd son usine à Derrière-le-Mont

1871 : feu dans la forêt communale au Mont Gaudichot

1872 : chez Cyprien Mercier à Montlebon

1876 : au Cheminot, chez Jules Billod

1879 : Laurent Bournez, relogé à la Vigne, est à nouveau victime du feu.

1879 : Incendie à Sur-le-Fourg chez deux carriers : Albin Oudot et Joseph Arnoux

1881 : Alexis Reuille, ébéniste et agriculteur à Sur-la-Seigne, perd son bétail et sa récolte, à l'endroit où s'élèvera plus tard la maison de Jules André.

En 1882, on décida d'acheter une nouvelle pompe à incendie, aspirante et foulante, pour Derrière-le-Mont, à cause du grand nombre d'usines et de maisons. L'ancienne pompe, hors d'usage, fut réparée et transformée en petite pompe portative qui, montée sur un chariot à deux roues, sera destinée au hameau de Sur-le-Fourg qui en est dépourvu et en éprouve le plus grand besoin.

- 1884** : Incendie à Cornabey dans la scierie de Ulysse Porterat. Emile Gaiffe, journalier, y perd tout son mobilier.
- 1884** : Toujours à Cornabey, incendie de la maison de Marie Duchet.
- 1887** : Aux Maucerneux, feu à la maison de Etienne Joseph Bobillier, occupée par Cyprien Balanche, son locataire.
- 1890** : Sur-le-Fourg, incendie à la tuilerie de Célestin Caille. La même année, Sur-la-Seigne perd deux maisons : l'une occupée par Sylvain Reuille, l'autre par Léopold Jacquot (à l'emplacement de l'usine et du café David)
- 1876** : Sur-le-Fourg, la moitié de la maison de Sylvain Vermot-Groshuguenin est la proie des flammes. Ses locataires, Laurent Bournez et Ferréoline Roussel Délif ont perdu tout leur mobilier.

En 1895, en raison de la fréquence des incendies, la commune offre une prime de 5 F au propriétaire du cheval qui arrivera le premier pour atteler à la pompe et la conduire le plus vite possible sur le lieu du sinistre.

- 1897** : Feu chez Mérile Jeannot, Sur-la-Seigne, la première maison à droite à l'entrée du village.
- 1898** : À Louadey, chez Désiré Mercier.
- 1899** : Au Petit-Fourg, chez Jules Agile Balanche, près de la maison Mazzoleni.

Durant une vingtaine d'années, Montlebon n'eut à déplorer aucun sinistre. En 1903, on construisit des dépôts pour toutes les pompes de la commune, avec un emplacement pour loger le corbillard : un à Montlebon, un à Chinard (dont la pompe fut achetée en 1902), un à Derrière le Mont et un aux Sarrazins.

En 1907, alors que la commune possédait cinq pompes, il devint nécessaire de réorganiser le corps des sapeurs-pompiers, en créant une subdivision de quarante-six hommes. Louis André et Emile Chardon furent chargés d'examiner les demandes d'admission. Pantalons, vareuses et képis furent achetés à Lyon en 1910, et la Compagnie reçut son drapeau en 1912.



- 1920 :** Pour la seconde fois, la scierie de Cornabey est la proie des flammes. Elle appartenait alors à Léon Vermot-Desroches. Cette année-là, la subdivision de nos pompiers comptait 35 hommes, commandés par François Cairey-Remonnay, marchand tailleur à Sur-la-Seigne.
- 1924 :** Le Maire et le lieutenant des pompiers se rendent à Besançon pour acheter une nouvelle pompe pour Derrière-le-Mont. Ils choisissent alors une pompe fabriquée à la Butte, du système Batifoulier, montée sur un char à deux roues.
- 1925 :** Achat d'habillements pour les nouvelles recrues, ainsi que mille mètres de tuyaux, qui seront montés sur deux dévidoirs en 1929.
- 1933 :** Au Petit-Fourg, feu à la maison de Elvetio Zoppi.
- 1936 :** Au Gros-Fourg, incendie de la maison de Félicien Bourdenet, au lieu-dit «chez le Dragon», à l'emplacement de la maison de Jean Marie Cuenot.
- 1937 :** Incendie de la ferme du Châtaignot, chez Joseph Vuillemin. Elle sera reconstruite.
- 1943 :** Nouvel incendie au Gros-Fourg, chez Joseph Duchet-Annez.
- 1946 :** Achat d'un fourgon d'incendie, avec une échelle à coulisse.
- 1947 :** Feu aux Maucerneux, chez Florimond Sire, dont la famille sera relogée dans la vieille ferme voisine, appartenant à Mme Vve Duquet, en attendant la reconstruction de la ferme, en 1949.
- 1948 :** Nos pompiers sont équipés d'une motopompe.

Puis le hameau de Sur-le-Fourg, déjà bien éprouvé par de nombreux incendies, va perdre encore trois maisons en trois ans !

1950 : *Maison de Joseph Sire. 1951 : maison de Joseph Bourdenet.*

1952 : *Maison Arnoux.*

1951 : *Achat d'une camionnette «Citröen» pour le service contre l'incendie.*

1952 : *Feu au Sevrot, chez Léandre Bobillier-Chaumon, et à Louadey, chez Paul Cuenot.*

1953 : *Réorganisation du corps de sapeurs-pompiers, par Charles Betschen, et achat de nouveaux habillements pour les vingt hommes de la Compagnie. Chacun est équipé d'une tenue de feu, d'une tenue de cérémonie, d'un casque, d'une chemise, d'une cravate et d'un calot.*

1961 : *L'école des Fontenottes est la proie des flammes. Provisoirement, la classe est transférée dans la maison voisine, appartenant à l'Association St Joseph, de Versailles, jusqu'à l'installation d'une école préfabriquée en août 1964. Quant aux instituteurs, comme Gilbert Cerf, ils seront également logés à la maison de colonie de vacances de l'Association, jusqu'en février 1964, date du décès de l'abbé Marius Girardot, dernier prêtre ayant résidé aux Fontenottes. Son appartement, dans la Cure devenue vacante, sera occupé par la nouvelle institutrice, Blandine Sandoz, et son époux, garde forestier à Remonot.*

1963 : *Incendie à la ferme du Châtel, occupée par la famille Léon Vuillard, qui sera relogée à l'hôpital de Morteau après le sinistre.*



1965 : Dissolution du corps de sapeurs-pompiers, dirigé alors par Roger Wenger, suite à une mésentente avec la Municipalité. En 1966, vente du matériel, devenu inutile, comme la sirène et la camionnette. Depuis cette date, ce sont les pompiers de Morteau qui assurent la défense contre l'incendie dans notre commune.

1969 : Feu au Cerneux-Guyot, chez Alain sauge.

1971 : Incendie de la ferme appartenant à Pierre Boucard, à Chinard. Son frère Jean, qui y demeurait, fut relogé dans une des salles du couvent. Après les travaux de restauration, cette salle est devenue la salle de réunion des membres du Club du «troisième âge».

1971 : Cinq jours après l'incendie de Chinard, le 12 janvier, une ancienne ferme de Sur-la-Seigne, appartenant à Jules André, fut entièrement détruite par le feu. Comme cette énorme bâtisse abritait neuf foyers, vingt-trois personnes se trouvèrent sinistrées : Mme Vve Sandoz (qui ne put sauver que le petit sac contenant ses économies), M. et Mme Duffet, un jeune couple, les époux Montenoise (avec leurs trois enfants), la famille Grosjean (avec deux enfants), la famille Droz-Bartholet (deux enfants), M. et Mme Clergeot, jeunes mariés, M. et Mme Chouet, un couple de retraités, M. Delcey, photographe (c'est lui qui donna l'alerte, le feu s'étant déclaré aux compteurs de l'immeuble), et enfin, Mme Vve Trêves et son fils Jacques. Ce dernier, qui voulut rentrer dans son logement pour sauver divers objets, dut sauter par une fenêtre pour échapper aux flammes. Quelques années auparavant, dans cette même maison, un début d'incendie s'était

déjà déclaré dans le logement de Mme Vve Adèle Vernier.

1975 : Incendie de la maison de Louis Vernier, en bas de la rue du Gros-Fourg

1977 : Au Cheminot, en plein hiver, Jacques Sire et sa sœur ont tout perdu en quelques minutes, le feu ayant ravagé leur ferme. Quand les pompiers arrivent, c'est malheureusement trop tard pour sauver le bétail qui a péri carbonisé. Les sinistrés iront habiter chez leurs parents, dans la maison voisine.

1981 : Feu à Sobey, dans la discothèque de Mme Pépiot, durant une tempête de neige. Tout a été détruit par le feu dans cette ancienne ferme rénovée qui abritait, vers 1938, un café restaurant tenu par la famille Dallenbach.

1982 : À Derrière-le-Mont, la maison accolée à la scierie Faivre est la proie des flammes, au milieu d'une épouvantable tempête de neige. Le sang-froid des propriétaires permit de sauvegarder l'entreprise, en attendant l'arrivée des pompiers.

1983 : Toujours à Derrière-le-Mont, trois mois plus tard, feu à la menuiserie de Pierre Perret.

1983 : Cinq mois après, nouvel incendie dans notre commune, à la Couleusse, où il ne reste plus rien de la ferme tenue par la famille Maurice Bôle. Ce dernier a été légèrement brûlé aux bras en sauvant son bétail.

1984 : Les pompiers se souviendront longtemps de ce sinistre qui les empêcha de réveiller, le feu ayant ravagé, encore à Derrière-le-Mont, la maison de Raymond Birmelé et de sa sœur. C'était une très ancienne maison qui, autrefois, était le moulin du village, alors qu'elle appartenait à Jules Chardon.

1984 : incendie à Chinard, dans un des bâtiments de la ferme d'Emile Boucard, qui abritait un important élevage de cailles. Fort heureusement, grâce à la présence d'une dalle, une partie des malheureuses bêtes put être sauvée.

1985 : pendant la nuit, une ancienne ferme de Montlebon, occupée par la famille de Jean Marie Courgey, est entièrement ravagée par les flammes.

1986 : l'ancienne ferme du «Taureau», qui domine Cornabey, appartenant à la famille Solemine, n'est plus qu'un immense brasier.

1986 : un début d'incendie à Volçon provoque des dégâts à la toiture...



Informations

VISITE DE MONSIEUR LE SOUS-PRÉFET

Durant toute la journée du mercredi 22 octobre, notre commune, représentée par Catherine Rognon et une grande partie du Conseil municipal, a eu l'honneur d'accueillir M. le Sous-Préfet, **Bruno Charlot**. Cela a été l'occasion de lui présenter la commune dans ses grandes lignes mais surtout de faire le tour des nombreux chantiers en cours.

En commençant par la visite de la rénovation de l'aile Est du Cloître, M. Charlot n'a pas manqué de souligner l'ampleur des travaux en cours, mais surtout des contraintes liées au caractère historique du bâtiment.

Par la suite, il a pu admirer la grande plateforme du futur terrain synthétique avant de se diriger vers la chaufferie bois. Ce n'est ensuite, qu'à quelques mètres de là, qu'il a pu voir l'imposant bâtiment de la Maison de l'Enfance avant de visiter les deux salles de classe supplémentaires de l'école.

La présence de Monsieur le Sous-Préfet sur notre commune était également l'occasion de lui faire découvrir la filière bois, plutôt bien représentée à Montlebon. C'est tout naturellement à l'entreprise Simonin que la visite s'est poursuivie, où lui a été présenté le projet du Pavillon France de l'Exposition Universelle de Milan qui se déroulera du 1^{er} mai au 31 octobre 2015, avant de se rendre au Meix-Lagor pour la pause déjeuner. L'occasion pour tous d'apprécier la cuisine de la famille Monnet avant de se diriger vers le musée d'Antan. Après un passage à l'entreprise Sauge Artisans du Bois, la journée s'est terminée par un arrêt dans nos deux scieries de Derrière-le-Mont, les scieries Faivre et Pugin.

Une courte journée, au timing plutôt serré, mais riche en découvertes pour Monsieur Charlot qui a bien entendu émit le souhait de revenir prochainement sur notre commune.



DÉNEIGEMENT

Notre commune étant située dans des altitudes oscillant entre 750m et 1200m, le déneigement des routes communales doit être assuré pendant la période hivernale. Pour effectuer celui-ci, le personnel communal dispose d'un tracteur Unimog équipé d'une lame avant et d'une saleuse ainsi qu'une petite souffleuse à main.

Etant donné le nombre important de km de routes communales à déneiger, et dans un but de réactivité, une partie de ces routes (plus spécialement les secteurs du haut de

Montlebon) est déneigée par trois entreprises externes, afin d'aider les employés communaux. Un principe de garde et de surveillance est mis en place entre les employés communaux durant cette période hivernale afin d'anticiper les interventions nocturnes ou lors des week-ends. En plus des routes, le service de déneigement doit assurer les accès aux lieux publics (écoles, églises, salle des fêtes, parkings), aux lieux techniques (réservoirs, station d'eau, etc.) ainsi que les trottoirs de la rue de Neuchâtel traversant Montlebon.

Depuis quelques années, la commune a mis en place un plan de salage spécifique afin de limiter l'utilisation du sel. La consommation par hiver de sel sur ces 3 dernières années est de :

HIVER 2011/2012 : 57 tonnes pour un montant de 11 112 €.

HIVER 2012/2013 : 85 tonnes pour un montant de 16 844 €.

HIVER 2013/2014 : 46 tonnes pour un montant de 9 134 €.

Le nombre de km parcourus par les trois entreprises sur le territoire communal est de :

Hiver 2011/2012 : **1 394 km** • Hiver 2012/2013 : **1 988 km** • Hiver 2013/2014 : **723 km**

Il faut y ajouter encore tous ceux assurés par les employés communaux !

On peut constater sur le dernier hiver, une baisse importante de la consommation du sel, conséquence probable d'un hiver plus clément mais aussi d'une meilleure gestion du plan de salage communal.

CONTAINERS À VERRES !

C'est de nous, premier maillon de la chaîne du recyclage, dont dépend la quantité mais aussi la qualité du verre collecté. En mettant les verres d'emballage utilisés dans les bacs ou conteneurs à verre, nous sommes assurés qu'il sera recyclé à 100 %, et à l'infini. **Attention** : seuls les verres d'emballage peuvent être recyclés, c'est-à-dire les bouteilles, pots, bocaux, et flacons. Les bocaux avec une monture métallique (type le Parfait) sont également recyclables.

Et rien d'autre... attention aux faux-amis !

Le verre culinaire (vaisselles et plats transparents) n'est pas à déposer dans les conteneurs car il s'agit de céramique transparente. Ces objets ont une température de fusion supérieure à celle du verre et détériorent la qualité de production.

Surtout pas de porcelaine, faïence, grès, carrelage, terre, pierres, graviers, ciment, bois, métaux...

Ni de verres spéciaux, tels que les verres armés, pare-brise, écrans de télévision, ampoules d'éclairage, lampes, cristal, vaisselle en verre, verre culinaire, verre opaline, miroir et verre non transparent et coloré, vitrocéramique...

En matière de déchets ménagers, la commune de Montlebon a toujours opté pour une politique de sensibilisation et de prévention. Alors que la grande majorité des habitants adopte un comportement «responsable», et utilise à bon escient les espaces proprement, les agissements d'une minorité exaspèrent certains. Ce sont actuellement les services municipaux qui se chargent de collecter ces déchets mais la situation ne pourrait durer. Il serait dommage que le Conseil municipal en vienne à prendre des sanctions contre les auteurs de ces faits.

A bon entendeur...

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS RÉFLEXES !

Nombre de cambriolages pourraient être évités en prenant des précautions de base. Fenêtres mal fermées, clés sous le paillason... les habitudes ont la vie dure ! Ne pas commettre d'imprudence est donc la première étape de la vigilance.

PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE

- Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à **changer les serrures**.
- Equipez votre porte d'un **système de fermeture fiable**, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.
- **Installez des équipements adaptés** et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.
- **N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés**.
- Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.
- **Ne laissez pas vos clés sous le paillason**, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.
- **Fermez la porte à double tour**, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- De nuit, en période estivale, **évitiez de laisser les fenêtres ouvertes**, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- **Ne laissez pas traîner dans le jardin, une échelle**, des outils, un échafaudage...
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans

votre domicile, **assurez-vous de son identité** en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.

- En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, **appelez le service ou la société** dont vos interlocuteurs se réclament.
- **Ne laissez jamais une personne inconnue seule** dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et **ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles** à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un **coffre-fort**, il ne doit pas être visible des personnes qui passent chez vous.
- **Photographiez vos objets de valeur** pour faciliter les recherches en cas de vol.

Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures, ou expertises pour les objets de très grande valeur.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

Vous pouvez faire appel au référent sûreté de votre département pour réaliser une consultation de sûreté de votre domicile. Le référent sûreté est un policier ou un gendarme, choisi pour sa bonne connais-





sance des modes opératoires et des lieux de délinquance et formé à la prévention technique de la malveillance. Il contribue à l'amélioration de la sécurité en formulant des conseils auprès des commerçants, des établissements sensibles et des collectivités territoriales.

Pour localiser et entrer en contact avec le référent sûreté proche de chez vous, consultez le site referentsurete.com

EN CAS D'ABSENCE DURABLE

- **Avisez vos voisins** ou le gardien de votre résidence.
- **Faites suivre votre courrier** ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- **Votre domicile doit paraître habité** ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.
- **Créez l'illusion d'une présence**, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...
- **Ne laissez pas de message sur votre répondeur** téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Enfin, sachez qu'il existe un dispositif intitulé «opération tranquillité vacances». Ce dernier consiste à signaler votre absence au commissariat ou à la gendarmerie près de chez vous. Des patrouilles pourront ainsi régulièrement passer par votre domicile. Si cette opération était réservée aux périodes de vacances initialement, elle a été étendue en 2013 à toute l'année.

Vous pouvez ainsi solliciter les conseils et la vigilance renforcée des forces de l'ordre toute l'année, pour partir tranquilles !

SI VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

- **Prévenez immédiatement** le commissariat de police ou la **brigade de gendarmerie** du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, stature, vêtements...).

- Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : **protégez les traces et indices** à l'intérieur comme à l'extérieur :

- **Ne touchez à aucun objet**, porte ou fenêtre ;

- **Interdisez l'accès des lieux** à toute personne, sauf en cas de nécessité.

- **Déposez plainte** au commissariat ou à la brigade de votre choix (article 5 de la Charte d'accueil du public). Munissez-vous d'une pièce d'identité.

- **Faites opposition auprès de votre banque**, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.

- **Déclarez le vol à votre assureur.**

Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi d'appréhender les malfaiteurs. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.

VOTRE ASSOCIATION 100 % EN LIGNE

Des services 100% en ligne pour créer, modifier, dissoudre votre association.

Dans le cadre de la simplification des démarches, le ministère de l'Intérieur, la direction de l'information légale et administrative (DILA) et le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, proposent désormais des services en ligne pour gérer une association. En 30 minutes vous pouvez ainsi créer, modifier ou dissoudre une association.

Avec 68 000 nouvelles créations d'associations en 2013, la France compte 1,3 million d'associations en activité pour près de 2 millions de salariés et plus de 13 millions de bénévoles. Les associations constituent un corps intermédiaire à part entière, essentiel à l'exercice de la démocratie et au développement des solidarités. Les membres statutairement autorisés à créer une association, en modifier le statut et la dissoudre peuvent désormais réaliser l'ensemble de ces démarches de

manière totalement dématérialisée à partir de leur compte en ligne sur <https://compteasso.service-public.fr>.

Ces nouvelles démarches en ligne s'inscrivent pleinement dans le choc de simplification présenté par le Président de la République le 30 octobre.

S'il est toujours possible d'effectuer les déclarations par voie postale ou de se rendre en préfecture, ces services en ligne représentent un important gain de temps.

Accessibles 24h sur 24, les modules sont sécurisés et permettent de télécharger les documents numérisés en toute tranquillité. Le traitement est également plus rapide et le module offre la possibilité de suivre l'avancement de son dossier.

N'hésitez plus, pour créer, modifier ou dissoudre une association, connectez-vous dès à présent sur compteasso.service-public.fr et laissez-vous guider !

Pour en savoir plus sur le choc de simplification, visitez le site du Gouvernement et découvrez toutes les mesures !

VOTRE ASSOCIATION 100% EN LIGNE
sur compteasso.service-public.fr

Pour créer,
modifier ou dissoudre
votre association

Plus besoin
de vous déplacer

Votre compte Association
Service-Public.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Le compte des démarches en ligne pour les associations

LE SERVICE ADMINISTRATIF MUNICIPAL : UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Valérie, Edwige et Cécile sont les trois personnes qui composent le service administratif communal.

Nous pourrions dire «les services administratifs» car leurs missions s'exercent dans des domaines très variés.

Sous la houlette de Valérie, Secrétaire générale, le travail s'organise autour de grands pôles :

- **Les affaires générales** (courriers, agendas, affaires internes)
- **L'état civil** (actes d'état civil, pièces d'identité, recensement...)
- **Les finances** (budgets, comptabilité, marchés publics)
- **La population et la communication** (élections, fichier population, outils de communication, manifestations, salles communales, associations...)
- **Les cimetières** (3 cimetières à Montlebon : Sur la Seigne, Derrière-le-Mont et les Fontenottes)
- **L'urbanisme et les travaux** (POS, PLU, demandes d'urbanismes, chantiers de travaux...)
- **L'eau** (réseau d'abonnés d'eau potable, facturation, travaux AEP)
- **Le bois** (patrimoine forestier, relation avec l'ONF, vente de bois)
- **La petite enfance et l'enfance** (affaires scolaires, suivi du périscolaire, de la micro crèche...)
- **Le CCAS** (dossiers d'aide, animations diverses, Cartes Avantages Jeunes...)
- **Les ressources humaines** (13 postes permanents et une demi-douzaine de contrats temporaires par an)

L'étendue des tâches est vaste...

Avec un secrétariat ouvert 30 heures par semaine **du mardi au samedi midi**, vous serez accueilli par **Edwige et Cécile**, adjointes administratives. Quelle que soit votre demande, elles sont souvent votre premier lien avec le Maire et l'équipe municipale. Elles vous guideront dans vos démarches et instruiront vos dossiers.

Confrontée à toutes sortes de situation, l'équipe se forme régulièrement aux différents secteurs d'activités pouvant concerner les affaires municipales et se tient informée des évolutions réglementaires.



LE RECENSEMENT MILITAIRE

L'âge du recensement est fixé à 16 ans : la personne doit se faire recenser à partir de ses 16 ans, pas avant, ou dans les mois qui suivent ses 16 ans.

Seules les personnes qui font la démarche volontaire sont recensées. Il suffit de se rendre au secrétariat de mairie muni de sa carte nationale d'identité ou de son passeport en cours de validité et du livret de famille de ses parents. **La formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics ainsi que pour passer le permis de conduire.**

L'attestation de recensement est alors remise au demandeur, aucun duplicata ne peut être délivré en cas de perte. Suite au recensement, la personne sera convoquée à la Journée Défense et Citoyenneté.



PAVILLON FRANCE MILAN 2015

L'entreprise **Simonin** de notre commune a été retenue pour la réalisation du Pavillon France de l'Expo Universelle de Milan 2015.



CONCEPT ARCHITECTURAL

Un bâtiment territoire de plus de 2 000 m², dont 1 100 m² scénographiés.

Représenté par un paysage inversé, illustrant cette identité française née de ses territoires, matérialisée dans le Pavillon par un plafond paysage qui mettra en scène la scénographie avec les messages de la France, ses quatre piliers.

Un grand ouvrage spectaculaire, innovant, graphique et à la fois élémentaire et fondateur : du bois nu.

CE PAVILLON FRANCE SYMBOLISERA

- Le savoir-faire français en matière d'ossature bois, dans sa forme la plus innovante, des formes libres, des assemblages invisibles, une géométrie complexe.
- Un modèle d'économie durable, puisqu'il sera démontable et remontable et le bois sera local, du Jura.

UN MARCHÉ FERTILE

Ce Pavillon France reprend le thème du grand marché, une halle ouverte sur la ville - rappelons que le défi alimentaire concerne d'abord les villes puisque 80% de la population sera en zone urbaine en 2050 – un grand toit qui fait de l'ombre, des piliers qui supportent l'édifice et structurent l'exposition et ses messages, de la lumière, de l'air qui passe, de la fraîcheur dans la chaleur de l'été !

Plus de renseignements sur http://france-milan-2015.fr/fr/exposition_universelle



DÉFIBRILLATEUR



Dans un but de prévention, notre commune est équipée de deux défibrillateurs portables. Ceux-ci sont localisés :

- Salle des fêtes de Montlebon (boîtier externe sur la façade du côté de l'église)
- Vestiaires du foot.

Leur implantation est centralisée sur des lieux d'activités publiques ou sportives.

Leurs objectifs étant de pouvoir porter secours très rapidement à des personnes en arrêt cardio-respiratoire en attendant l'arrivée des secours. Toutes les instructions d'utilisation sont spécifiées sur l'appareil ou par aide vocale.

Une petite formation a été faite lors de l'installation des appareils, certains membres du Conseil municipal y ont participé ainsi que quelques représentants de nos associations locales.

Ces appareils sont des défibrillateurs automatisés, portables fonctionnant au moyen d'une batterie. Le défibrillateur analyse l'activité du cœur, grâce à la pose de ses électrodes sur la peau du patient en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à la personne portant secours toute prise de décision. Après analyse par le défibrillateur des conditions du patient, alors si

nécessaire des chocs électriques externes ou défibrillations seront délivrés par l'appareil. La défibrillation précoce associée à la réanimation cardio-respiratoire augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt-cardio-respiratoire, principale cause de mort subite chez l'adulte. Afin que ce geste médical puisse être effectué le plus rapidement possible, ces défibrillateurs automatiques et portables sont de plus en plus souvent installés vers des lieux publics. Ils sont utilisables par les secouristes et les sapeurs-pompiers mais l'objectif principal étant l'utilisation par le public non formé afin de gagner des minutes précieuses pour le patient.

Sachez qu'il est possible, pour toute association qui le souhaiterait, de se munir d'un de ces défibrillateurs par simple demande en mairie pour une éventuelle manifestation déportée du centre du village.

Mémoriser bien leurs localisations, votre intervention peut sauver des vies. Merci.

FORUM DES ASSOCIATIONS BELMONTOISES

Notre commune a un tissu associatif dense et fédérateur, c'est pourquoi la municipalité projette d'organiser un forum réunissant toutes les associations de notre village qui devrait avoir lieu le samedi 5 septembre 2015 de 10h à 18h.

Les associations présenteront leurs activités sur leurs stands. Des initiations et démonstrations se succéderont toute au long de la journée dans un espace réservé à cet effet.

Une buvette et une restauration rapide pourraient être mise en place.

La municipalité reste à votre écoute pour toute proposition quant à la réalisation de cette journée.



LISTE DES ACTES D'ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Bastien GRANDVOYNET.....	08/01/2014
Leny FAAITOA	11/01/2014
Maël Jean-Michel Yves COMTE	11/01/2014
Héloïse Marguerite Marie DUCROT	17/01/2014
Sacha Frédéric CORNALI.....	18/01/2014
Noélie Clémence Sophie REMONNAY	18/02/2014
Léonie Tempérance CANET	15/03/2014
Mila BALCI	19/03/2014
Alice Delphine Frédéric GUIBELIN.....	24/03/2014
Océane Béatrice MYOTTE-DUQUET	30/03/2014
Ambre BÔLE-FEYSOT	24/04/2014
Emily Anais Colette TAILLARD	01/05/2014
Anais Véronique Marie BOBILLIER CHAUMONT	29/05/2014
Aylin CAKIR	06/06/2014
Diego Rémy BENOIS	10/06/2014
Nathan Kévin Emmanuelle SCHALLER.....	17/06/2014
Soan DANTIER.....	10/07/2014
Théo Charles Paul LALLEMAND	13/07/2014
Romain AUBRION	18/08/2014
Dylan SANCHEZ	20/08/2014
Côme Alain Christian RENAUD	28/08/2014
Maéva Floriane LABOUREY.....	08/09/2014
Capucine Emilie Marie ROTH DIT BETTONI	12/09/2014
Hugo POTIER	14/09/2014
Zélie Laura Jeanne PERRIN	03/10/2014
Sarah Asséto VOGELGESANG DERRA	31/10/2014
Emma Emilie Karine COLOMB	07/11/2014
Louise Hélène Sylvie BOURNEZ	12/11/2014

28 petits Belmontois dont 16 filles et 12 garçons

DÉCÈS

Valériano SANVIDO.....	03/01/2014
Gustave COURGEY.....	03/03/2014
Bogdan GADAWSKY	16/04/2014
Michelle Charlotte Marguerite BETSCHEN	10/05/2014
Monique Marie REUILLE née REYMOND.....	12/05/2014
Colette COURGEY née BIZE.....	24/05/2014
Solange CAIREY-REMONNAY née TSCHIRKY	10/07/2014
Laure RUPRECHT	09/08/2014
Charles BOLE-RICHARD	04/10/2014
Marcelle BOBILLIER-CHAUMONT née PERROT	19/12/2014
Éric FLEISCHER	19/12/2014
Annie SONDEJ.....	31/12/2014

MARIAGES

Yohann ROBBE et Fanny COUVET
Le 6 juin 2014

Léon BOLE DU CHAUMONT et Annie SONDEJ
Le 9 août 2014

Nicolas CHATELAIN et Davorka FAJER
Le 30 août 2014

Bastien DUREY et Marie SIMONIN
Le 15 novembre 2014



Horaires d'ouverture de la Mairie :

**Du mardi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45
et le samedi de 9 h à 12 h**

